

LE RETOUR DES CLASSES SOCIALES ? *

Louis Chauvel

*Département des études de l'OFCE, cellule de sociologie
IEP et OSC*

La fin des classes sociales semblerait une évidence pour de nombreux auteurs contemporains, au point que cette question a disparu de la production des sciences sociales, en France particulièrement. L'objectif de cet article est de revenir sur le problème empirique des classes sociales et sur leur évolution au cours des dernières décennies. En revenant sur la question des inégalités économiques et sociales structurées, et sur les éléments culturels et subjectifs susceptibles de sous-tendre les classes sociales, deux périodes historiques s'opposent nettement. D'une part, la période de croissance rapide de l'après-guerre a vu l'effacement d'une partie du contenu objectif des classes sociales. D'autre part, depuis la fin des années 1970, au contraire, des inégalités structurées se reconstituent et déterminent objectivement les conditions de vie de groupes sociaux repérables. Néanmoins, ces inégalités structurées, renaissantes, ne sont guère organisées par une conscience capable d'animer un mouvement collectif durable et de donner une expression aux rapports sociaux sous-jacents, ce qui n'est pas sans poser problème pour l'identité sociale des membres des classes populaires, au travers d'un phénomène de dyssocialisation. Objectivement visibles mais subjectivement désarticulées, les classes sociales sont porteuses d'un avenir plus ouvert qu'on ne le conçoit généralement.

Dans les démocraties développées, la disparition des classes sociales semblerait un acquis et une évidence sur laquelle il est incongru de revenir. Cette question serait tranchée. Dans le discours politique, la chose semble évidente : lorsque les communistes parlent des « gens » et que les théoriciens du blairisme, comme Anthony Giddens et Ulrich Beck, nous dépeignent une société fragmentée et individualisée où tous, du *manager* à l'opérateur, nous faisons partie de la même équipe (*team*), les classes sociales désertent le débat.

Dans le champ de la sociologie, la question des classes demeure importante. D'une part, d'un point de vue historique, elles sont nécessaires pour comprendre la dynamique des deux derniers siècles. D'autre part,

* Je remercie vivement différents critiques de versions antérieures de ce texte, particulièrement Alain Chenu, Jacky Fayole, Jean-Paul Fitoussi, Jacques Le Cacheux, Françoise Milewski. Cette version résulte notamment des discussions qui s'en sont suivies. Pour le reste, je demeure responsable des erreurs et omissions, nombreuses sur un sujet par nature inépuisable.

aujourd'hui encore, la *persistance* d'inégalités structurées, liées à des positions hiérarchiquement constituées et porteuses de conflits d'intérêts dans le système productif, continue de poser question¹. Ici commence le problème spécifique aux classes sociales d'aujourd'hui : l'existence d'inégalités économiques structurées pourrait ne pas aller nécessairement de pair avec celle de classes sociales constituées.

Cet article propose ici une réévaluation de la question des classes sociales en esquisant une synthèse empirique portant sur les 50 dernières années. Ce travail se centrera sur l'expérience française, sans négliger pour autant la dynamique d'autres sociétés occidentales. De ce panorama dynamique résulte l'idée qu'il faut aujourd'hui extraire la notion de « classe sociale » des polémiques un peu désuètes qui ont conduit à abandonner son usage dans les sciences sociales à partir de la fin des années 1970 ; là, comme ailleurs, les effets cycliques de la mode ont pu mener à un sur-ajustement théorique. La réévaluation proposée ici conduit à dissocier fortement les aspects objectifs des aspects subjectifs inhérents aux classes sociales, de façon à comprendre un certain nombre de décalages temporels séparant une modification empirique de la réalité des classes sociales de leur prise en compte dans les représentations.

Définir les classes sociales

Des bibliothèques entières sont consacrées à cette question hors de tout consensus : nous n'avons pas de définition universellement acceptée des classes sociales. Pour autant, pour caricaturer les positions, deux courants traversent la sociologie. D'un côté, nous avons une tradition marxienne², selon laquelle les classes sociales sont des collectifs structurés par une position spécifique dans le système économique définie

1. Un des rares auteurs à avoir posé récemment cette question, Emmanuel Todd (1995) n'a guère eu de continuateurs. On peut s'en rendre compte en notant la rareté des titres d'ouvrages et d'articles des sciences sociales, en France en particulier, contenant le syntagme « classes sociales », sauf dans des approches historiques, ou pour en argumenter le déclin.

2. « Marxien » qualifie ici une tradition intellectuelle marquée par l'évaluation critique, alors que « marxiste » définirait plutôt une filiation plus politique voire apologétique. Selon cette acception, le présent article est notamment marxien, tout en intégrant des éléments weberiens. Par ailleurs, nous présentons ici l'esprit et non la lettre d'une définition marxienne, pour ne pas verser dans une exégèse dans laquelle le débat sur les classes s'est trop souvent embourbé. Il n'existe pas de définition explicite de la classe sociale dans l'œuvre de Marx, mais des définitions implicites et des usages variés, dont la confrontation pourrait prêter à confusion. Marx meurt en 1883 sans achever le chapitre du *Capital* intitulé « les classes sociales », chapitre qui débute par une définition semblable à celle proposée par Adam Smith un siècle plus tôt, fondée sur la tripartition entre capital foncier, capital immobilier et force de travail. Le *Manifeste* condense le modèle en l'opposition irréductible de deux classes. Les écrits historiques de Marx présentent quant à eux des visions nettement plus complexes, distinguant une grande diversité de classes. Par ailleurs, *Misère de la philosophie* pose la classe dans un double rapport, objectif et subjectif : à la fois position collective dans le système productif et conscience collective de cette position, conscience conflictuelle susceptible d'animer l'histoire. Le problème de la définition des classes sociales chez Marx et plus généralement chez les marxistes relève du caractère plurivoque du mot. La définition marxienne que nous en donnons recouvre l'ensemble de ces aspects.

notamment au travers de la propriété des moyens de production, marqués par un conflit central (l'exploitation), animés éventuellement par la conscience collective de leur être, de leur intérêt, de leur dynamique³. Cette tradition est parfois qualifiée de *holiste* ('ολον = tout) parce qu'ici, la totalité est plus que la somme des individus qui la forment, la classe existant indépendamment et au-dessus de ses membres, en leur dictant leur rôle, par delà la capacité de création des individus, qui pourrait bien dans cette approche n'être qu'un leurre. Cette tradition est qualifiée aussi de réaliste, parce que les classes sont supposées former des entités véritables et tangibles, et non pas des constructions intellectuelles.

D'un autre côté, la tradition weberienne suppose que les classes sociales sont des groupes d'individus semblables partageant une dynamique probable similaire (Max Weber parle de *Lebenschancen* ou « chances de vie »), sans qu'ils en soient nécessairement conscients. La classe sociale n'est pas autre chose, *a priori*, que la somme des individus (individualisme contre holisme) que le chercheur décide d'assembler selon ses critères propres ; ainsi, les classes sont des noms plus que des choses (nominalisme contre réalisme).

Karl Marx attendait donc beaucoup de la classe sociale, alors que Max Weber y voyait un mode de découpage social parmi d'autres : les marxistes conçoivent difficilement que les classes sociales existent sans conscience de classe, sans être des classes en soi et pour soi, des groupes non seulement repérables, mais aussi en mesure de par leur organisation, de construire leur histoire collective. Par un curieux retournement de circonstances, on constate finalement que l'approche marxienne est très exigeante : se fonder sur cette acceptation porte souvent à conclure qu'il n'existe plus de classe sociale, faute de conscience de classe marquée par une conflictualité radicale. Au contraire, une approche weberienne permet d'admettre plus facilement la pérennité des classes : la notion est licite dès que nous pouvons repérer des groupes inégaux aux destins sociaux distincts.

Une définition implicitement présente chez les sociologues souhaitant disposer de critères empiriques peut être explicitée⁴, définition qui présente l'intérêt de sortir de nombreuses apories. On parlera de classes sociales pour des catégories :

- 1) inégalement situées — et dotées — dans le système productif ;
- 2) marquées par une forte *identité de classe*, dont trois modalités peuvent être spécifiées :

3. Pour de nombreux exégètes, « notamment » et « éventuellement » devraient être remplacés respectivement par « exclusivement » et « nécessairement ». Un tel débat est évidemment d'un intérêt limité.

4. Implicitement, il est possible de retrouver une telle définition dans l'article « Are Social Classes Dying? » des sociologues américains Terry Clark et Seymour Lipset (1991) ; pour autant, cette définition est déjà présente, en filigrane, chez le sociologue californien Robert Nisbet (1959), dont les travaux sont analysés ci-dessous, mais aussi dans les écrits de Raymond Aron (1969, chapitre « Une société sans classes ? »).

— l'*identité temporelle* (2a), c'est-à-dire la permanence de la catégorie, l'imperméabilité à la mobilité intra- et intergénérationnelle, l'absence de porosité aux échanges matrimoniaux avec les autres catégories (homogamie) ;

— l'*identité culturelle* (2b), c'est-à-dire le partage de références symboliques spécifiques, de modes de vie et de façons de faire permettant une inter-reconnaissance ;

— l'*identité collective* (2c) à savoir une capacité à agir collectivement, de façon conflictuelle, dans la sphère politique afin de faire reconnaître l'unité de la classe et ses intérêts.

Cette définition présente le double avantage de fonctionner sur plusieurs dimensions et de sortir de l'opposition des deux approches traditionnelles⁵. Quelques précisions s'imposent. Cette définition se fonde en premier lieu sur l'existence d'inégalités, notamment au travers de la position dans le système productif, particulièrement et non pas exclusivement sous le rapport de la propriété des moyens de production. D'une part, il ne s'agit pas d'une condition suffisante, puisque, pour suivre Marx sur cette question, la classe ne se réduit pas à la taille du porte-monnaie⁶, mais intègre des éléments subjectifs, culturels et collectifs porteurs de conflictualité. D'autre part, les inégalités mentionnées en premier lieu ne sont pas simplement monétaires : il s'agit d'intégrer non seulement la propriété des moyens de production proprement dits, mais aussi les *qualifications reconnues* et la *maîtrise organisationnelle du processus de production*⁷.

Les arguments pour la fin des classes

Cette définition offre l'intérêt d'émettre des critères clairs, susceptibles de donner lieu à une démarche empiriquement fondée de validation ou de refus de l'idée que les classes sociales se maintiennent ou non. Une telle tentative de démonstration systématique de la fin des classes sociales a été imaginée pour la première fois par Robert Nisbet (1959), selon qui cette fin provien(drai)t :

5. Certains voient apparaître une troisième tradition dans l'approche dite « constructiviste », dont une étape intellectuelle importante est l'ouvrage : *la Formation de la classe ouvrière anglaise* de Edward P. Thompson (1963). Cette approche voit dans l'objet sociologique qu'est la classe sociale le résultat perpétuellement réactualisé des rapports, des conflits et des alliances issus des mouvements sociaux dans le cadre d'une histoire ouverte. Il semble pourtant que cette approche s'intègre à la tradition holiste, si ce n'est qu'elle pose comme méthode centrale l'analyse du processus historique et politique de sa création (processus qui ne peut s'abstraire d'un cadre et d'un contexte culturel ou national).

6. Pour autant, ce porte-monnaie permet de repérer des conditions de classes sociales, un fort revenu étant un préalable à l'accumulation patrimoniale, et la propriété privée du capital productif une source possible de très hauts revenus.

7. Pour prendre en considération des développements tels que ceux de Erik Olin Wright (1979, 1985).

— dans la sphère politique, de la diffusion du pouvoir au sein de l'ensemble des catégories de la population et de la déstructuration des comportements politiques selon les strates sociales ;

— dans la sphère économique, de l'augmentation du secteur tertiaire, dont les emplois ne correspondent pour la plupart à aucun système de classe parfaitement clair, et de la diffusion de la propriété dans toutes les couches sociales ;

— de l'élévation du niveau de vie et de consommation qui conduit à la disparition de strates de consommation nettement repérables, rendant peu vraisemblable l'intensification de la lutte des classes.

La difficulté avec les travaux de Nisbet et de ses continuateurs est que leur définition des classes sociales est plus souvent implicite, ni vraiment weberienne, ni vraiment marxienne, mais plutôt, en filigrane, la définition empirique que nous avons précisée ci-dessus. Néanmoins, depuis Nisbet, les développements sur la « mort des classes » sont toujours peu ou prou fondés sur les mêmes arguments, même si certains auteurs ont pu ajouter quelques éléments : la croissance scolaire et l'entrée des classes populaires au lycée puis à l'université, le flou croissant des échelles de salaire, la diffusion de la propriété de valeurs mobilières, la généralisation d'une culture « moyenne » — dont le *blue jeans* ou le barbecue (Mendras, 1988) sont les figures exemplaires —, la multiplication de différenciations et de conflits fondés sur des enjeux symboliques, et la revendication de la reconnaissance des différences religieuses, de genre, d'ordre culturel, régionalistes, ethniques ou d'orientation sexuelle.

L'essentiel de l'argumentation des sociologues intéressés à montrer la disparition des classes sociales peut être résumée en un diagnostic simple : baisse des inégalités économiques et éducatives, affaiblissement des frontières sociales en termes d'accès à la consommation et aux références culturelles, mais aussi croissance de la mobilité, moindre structuration des classes en groupes hiérarchiques distincts, repérables, identifiés et opposés, moindre conflictualité des classes et conscience de classe affaiblie. Le schéma général de ce type de travail est le plus souvent une ligne causale qui va d'une baisse des inégalités économiques jusqu'à celle de la conscience de classe. Évidemment, dans une perspective élaborée, les classes sociales ne se réduisent pas à l'aspect des inégalités économiques et sociales, mais elles sont vues comme un mode d'approche, et une approximation, de processus sous-jacents, d'une autre nature (rapports de force dans la sphère économique, domination, exploitation), dont la mise en évidence empirique est plus complexe que celle des inégalités. L'idée souvent implicite est celle d'une relation à double sens : les inégalités baissent car l'intensité des rapports d'exploitation décline ; les inégalités baissent, et donc les moyens dont disposent les mieux situés dans les rapports sociaux sous-jacents sont appelés à décliner. Il demeure que la notion marxienne d'exploitation est rarement mobilisée, d'où un

risque de confusion entre inégalités et classes ; compte tenu de la phrase précédente, il peut rester un lien implicite entre les deux approches.

Lorsque l'on confronte les critères aux faits de l'histoire sociale, l'immobilité sociale a bien décliné, les inégalités économiques se sont bien réduites, le pouvoir d'achat ouvrier s'est bien accru, plus vite que les autres catégories de salariés. Dans une perspective de long terme, sur le demi-siècle passé, c'est une évidence, mais il convient d'en saisir les limites pour échapper aux risques du dogmatisme.

Un portrait dynamique des inégalités aujourd'hui

Pour conclure à l'existence ou à la disparition des classes sociales, la mesure des inégalités économiques et sociales est stratégique : elle est la seule démarche permettant de diagnostiquer leur stabilité, leur diminution ou leur amplification, ainsi que leur structuration. Mener à bien un tel bilan amène à déstabiliser les représentations consensuelles d'une société assemblée autour d'une grande classe moyenne représentant les « deux Français sur trois » que, en 1984, Valéry Giscard d'Estaing mettait en représentation, autrement dit ces deux-tiers d'inclus, entourés, en dessous, par une marge d'exclus, et, au-dessus, par une petite élite économique qui organise le pays, comme les figurait en 1994 Jacques Delors⁸. Le problème est que, pour juger de la pertinence de cette vision, il faut mener un travail de recherche systématique que, de par son ampleur, peu ont le courage de conduire⁹. L'une des difficultés vient de la diversité des indicateurs nécessaires (patrimoine, salaire, revenu, consommation, pratiques culturelles, diplôme, réseau relationnel, état de santé, etc.). La classe sociale ne se réduit pas en effet à un seul indicateur mais se repère par le croisement de tout un ensemble de dimensions complémentaires¹⁰.

Pourtant, au-delà de la diversité de ce que propose la statistique sociale officielle, il apparaît rapidement que seuls quelques indicateurs sont disponibles, laissant de nombreux angles morts. La richesse des informations sur les salaires tranche avec la faible qualité des données portant sur les *stock-options* ou plus généralement sur le patrimoine. On sait pourtant que, là, au cours des 20 dernières années, des changements

8. Les références sont : Valéry Giscard d'Estaing, 1984, *Deux Français sur trois*, Paris, Flammarion ; Jacques Delors, 1994, « Un entretien avec Jacques Delors », *Le Monde*, 15 novembre 1994.

9. Le livre d'Alain Bihr et Roland Pfefferkorn (1995) montre la complexité d'un travail systématique d'évaluation des inégalités dans chacune de leurs dimensions.

10. Cette multidimensionnalité résulte non seulement du croisement de différents « capitaux » économique, culturel, social (Bourdieu, 1979), mais aussi de la diversité interne à chacun de ces capitaux. Par exemple, le revenu d'une part et le patrimoine de l'autre, sont deux ressources économiques dont les relations ne sont pas immuables : leur corrélation s'est accrue au cours des 20 dernières années (Chauvel, 1998b).

cruciaux se sont joués, mais les données diffusées sont très insuffisantes pour comprendre exactement leur nature et leur intensité, les administrations compétentes ayant réduit l'information divulguée¹¹. Dans cette quête, la plus grande difficulté, à bien y réfléchir, est que ce portrait ne peut être figé dans le temps : les inégalités sont pour l'essentiel dynamiques (Fitoussi et Rosanvallon, 1996) ; comme elles sont en recomposition perpétuelle, il est donc à peu près impossible de déduire d'une évolution observée les étapes suivantes du changement, d'où la nécessité d'un travail permanent de réévaluation et de réactualisation des connaissances empiriques sur les inégalités. Les sciences sociales seraient appelées à courir après leur objet, mais elles peuvent aussi les anticiper parfois.

Catégories sociales et stabilité des classes populaires

Le système français de statistique sociale offre une spécificité intéressante, voire une singularité paradoxale. Nous disposons d'un instrument exceptionnel, les « Catégories socioprofessionnelles » (CSP)¹², que le monde ne nous envie pas... Les tentatives d'exportations s'avèrent assez infructueuses, et il semble qu'Eurostat, l'office statistique européen, s'apprête à imposer en Europe un « *Goldthorpe's class scheme* » du nom du sociologue d'Oxford qui s'est fortement inspiré des CSP pour en faire un outil internationalisable (Erikson et Goldthorpe, 1992) ; cette création projetée pourrait aller dans le sens d'une meilleure comparabilité, mais l'impossibilité de rétopoler les séries impose en toute logique de continuer de suivre simultanément, au moins quelques années, les CSP françaises, voire quelques décennies. En effet, l'intérêt de la situation française est que ces CSP ont été codifiées dès les années 1950. Dans aucun autre pays, on ne trouve un instrument de mesure standardisé, accepté par l'ensemble des instituts nationaux, stable sur plusieurs décennies, permettant de suivre sur la longue durée, depuis 1953, des groupes sociaux définis. Il est donc possible d'objectiver en France, mieux que n'importe où ailleurs, des inégalités socioprofessionnelles dont on peut supposer qu'elles sont assez universelles. Même si de longs et fastidieux débats se sont efforcés de montrer que les CSP sont une spécificité française, il apparaît en définitive que dans tous les pays où l'on s'est efforcé de séparer ouvriers et membres du tertiaire qualifié, on repère

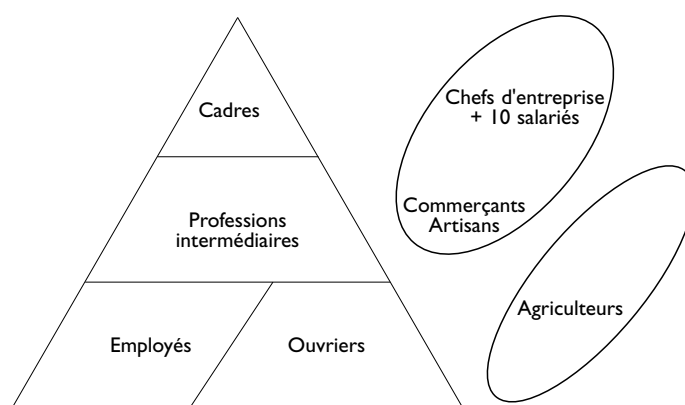
11. Le rapport au Conseil d'analyse économique remis par Thomas Piketty (2001a) souligne les difficultés d'accès à l'information officielle en matière d'inégalités de revenus, et plus encore, en matière de patrimoine. Ces difficultés ne sont pas simplement d'ordre technique.

12. Le passage des CSP avant 1982 aux PCS ensuite a suscité de nombreux commentaires (Desrosières et Thévenot, 1988). En réalité, le principal changement empirique (si on en reste à la version condensée, à un chiffre, du code des CSP) a été de promouvoir les contremaîtres depuis la catégorie des ouvriers vers celle des professions intermédiaires. Les autres changements sont plus anecdotiques. Dorénavant le sigle « CSP » caractérisera les catégories socioprofessionnelles en général, et « PCS » la nomenclature spécifique de 1982.

des inégalités sociales similaires¹³ et des rapports sociaux d'autant plus violents qu'ils y restent invisibles et inexprimés.

Les CSP ont une qualité intéressante : elles permettent de parler de classes sociales sans jamais en prononcer le mot. Le but des CSP est de parvenir à résumer en un jeu réduit de catégories les principaux clivages sociaux résultants de trois critères : la hiérarchie, le statut (indépendant et salarié privé ou public) et le secteur (primaire, secondaire, tertiaire). Weberiennes sans l'avouer, les CSP assemblent des groupes professionnels connus pour avoir des caractéristiques semblables et des perspectives probables comparables. Elles sont aussi marxiennes, sans le dire, car le principe de regroupement retenu par ses concepteurs est le suivant : les groupes sont constitués en se fondant sur les conventions collectives qui permettent de mettre en évidence des équivalences entre professions (en cas de doute, l'avis des partenaires sociaux est mobilisé pour valider le choix du découpage). Autrement dit, les CSP prennent en compte la conscience collective portée par les groupes professionnels. On peut dire aussi qu'elles se fondent sur une démarche « constructiviste » dans la mesure où les CSP valident et interviennent en retour dans la validation de luttes sociales et de rapports sociaux historiques. Autrement dit, il s'agit là d'un outil mixte, réalisant un arbitrage tempéré entre des logiques distinctes, dont la force résulte de sa capacité à s'adapter aux besoins des uns et des autres.

I. Les grandes catégories socioprofessionnelles (CSP)

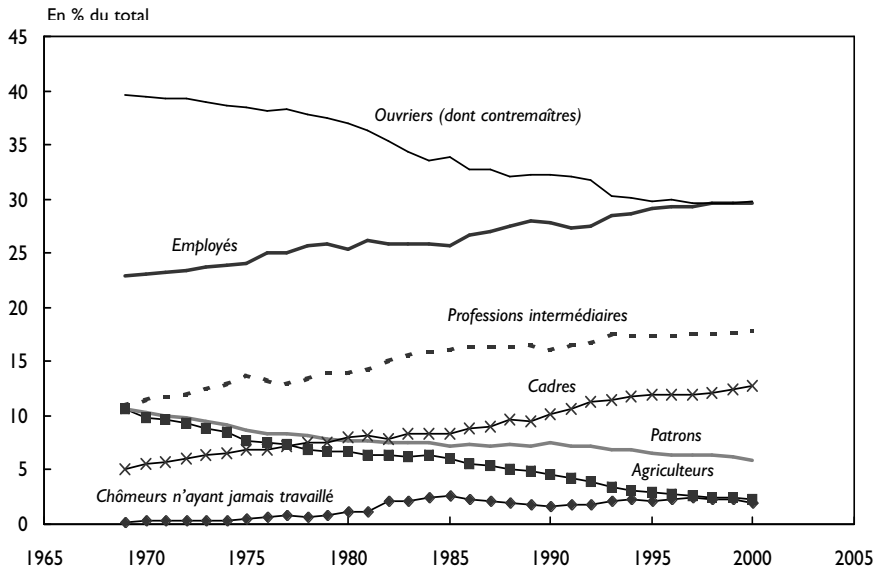


1. Voir les deux articles (Chauvel, 1999b et Chauvel 2001) pour constater dans le cadre européen d'une part et dans la comparaison France-États-Unis de l'autre, que, à condition de bien vouloir faire l'effort de regrouper correctement les populations, ces inégalités socioprofessionnelles ne sont en rien une spécificité française.

Au plus haut degré de synthèse, les CSP font apparaître 6 groupes typiques — les chiffres renvoient à la codification standard — : (1) les agriculteurs ; (2) les artisans-commerçants et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés (les « patrons ») ; (3) les cadres (dits aussi « cadres et professions intellectuelles supérieures »), qui forment l'élite du salariat (plus les professions libérales) ; (5) les employés et (6) les ouvriers, c'est-à-dire les exécutants du travail conçu comme routinier respectivement dans les services et dans l'industrie ; (4) les « professions intermédiaires », archétype des « classes moyennes », méritent leur nom et apparaissent comme une catégorie-pivot entre dirigeants et routiniers, entre expertise et production standardisée. La polarisation entre cadres et ouvriers (on devrait plus généralement leur adjoindre les employés) permet de prendre la mesure de l'étendue du spectre social, entre d'une part une population relativement privilégiée de petite taille sans être rare (13 % de la population active), et d'autre part les catégories sociales les plus modestes. Moins spectaculaire que la description du gouffre qui sépare l'élite économique des victimes de l'exclusion sociale, le repérage des différences entre ces deux groupes permet de lire la banalité des inégalités structurées par des différences de ressources économiques ou de toute autre nature.

L'analyse sur plus de 30 ans de la composition de la population active montre que les catégories moyennes et supérieures du salariat se développent et que les ouvriers déclinent numériquement : ils ne sont « plus que » 30 % de la population active en l'an 2000, contre 40 % en 1969. A ce rythme, ils auront disparu dans 90 ans. Dans le même temps, les employés ont connu une expansion régulière. Certains sociologues comme Nisbet (1959) considéraient que le tertiaire est peu ou pas hiérarchisé, ne créant pas de système de classes simplement repérable. L'analyse des situations des ouvriers et des employés, notamment pour les salaires, mais aussi pour tout un ensemble de critères, montre, bien au contraire, que les employés sont d'un point de vue structurel des ouvriers des services, c'est-à-dire des travailleurs routiniers du tertiaire dont le travail est tout aussi peu valorisé économiquement que celui des ouvriers. Au total, si nous considérons la somme des ouvriers et des employés, nous obtenons une part stable depuis 30 ans, de l'ordre de 60 % de la population active (contremaîtres compris). Autrement dit, les classes populaires forment une part majoritaire, étonnamment stable, de la population française.

2. Part des CSP dans la population active (1969-2000)



Note : les chômeurs sont classés en fonction de leur profession précédente.
 Source : Enquêtes Emploi (1969-2000), enquêtes obtenues auprès de Irène Fournier, LASMAS-IDL/IRESO.

Evidemment, il faut souligner combien les outils mobilisés par les sciences sociales induisent des regards nécessairement biaisés sur les réalités. Thomas Piketty (2001b) souligne dans son livre que la vision des classes sociales en France est essentiellement guidée par l'outil des CSP, qui invite à considérer avant tout la fracture interne au salariat entre d'une part les salariés d'exécution, qui constituent les classes populaires, et d'autre part les salariés qualifiés que sont les cadres. Ces CSP n'aident pas tellement à lire l'opposition entre le salariat d'une part et les possédants de l'autre, au nombre desquels se trouvent, certainement, les 0,5 % de la population active que sont les « Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus » qui emploient plus de la moitié des salariés. Pour inverser la critique, il est possible de dire que l'analyse des revenus, et particulièrement des fractions les plus élevées de la hiérarchie sociale, ne permet pas de lire la différence entre les classes populaires et le salariat le plus qualifié, si évidente lorsque l'on travaille sur l'accès aux grandes écoles, à la culture, et plus généralement l'accès à des consommations dites élaborées comme les vacances, le livre, les services domestiques (voir *infra*). Travailler systématiquement sur la question des classes sociales exige de croiser ces différentes approches.

I. Part dans la population active des différentes PCS détaillées

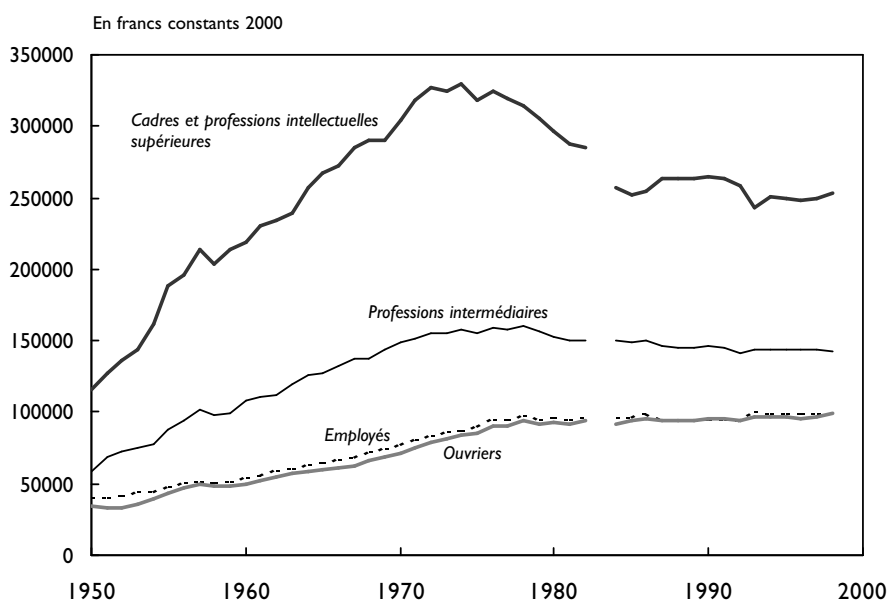
En %		1983- 1984	1991- 1992	1999- 2000
11	Agriculteurs sur petite exploitation	2,5	1,1	0,4
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation	2,2	1,3	0,6
13	Agriculteurs sur grande exploitation	1,7	1,8	1,4
	<i>Agriculteurs chômeurs</i>	0,0	0,0	0,0
1	Total agriculteurs	6,4	4,1	2,3
21	Artisans	3,7	3,4	2,8
22	Commerçants	3,3	3,1	2,4
23	Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus	0,5	0,5	0,5
	<i>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise chômeurs</i>	0,2	0,2	0,3
2	Total artisans, commerçants, chefs d'entreprises	7,6	7,2	6,0
31	Professions libérales	1,0	1,2	1,2
33	Cadres de la fonction publique	1,0	1,0	1,2
34	Professeurs, professions scientifiques	1,6	2,3	2,7
35	Professions de l'information, des arts et spectacles	0,6	0,7	0,7
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	2,2	3,1	3,4
38	Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	1,9	2,3	2,8
	<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures au chômage</i>	0,2	0,4	0,7
3	Total cadres et professions intellectuelles supérieures	8,4	11,0	12,6
42	Instituteurs ou assimilés	3,5	3,0	2,9
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	2,8	3,0	3,7
44	Clergé, religieux	0,1	0,1	0,1
45	Prof. interm. Administratives de la fonction publique	1,4	1,6	1,4
46	Prof. interm. Administratives et commerciales des entreprises	4,2	4,8	5,0
47	Techniciens	3,2	3,3	3,5
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	2,6	2,3	1,9
	<i>Professions intermédiaires au chômage</i>	0,8	1,0	1,4
4	Total professions intermédiaires	18,5	19,2	19,9
52	Employés civils, agents de service fonction publique	7,0	7,0	7,4
53	Policiers et militaires	1,5	1,6	1,7
54	Employés administratifs des entreprises	8,4	8,3	7,6
55	Employés de commerce	2,7	3,0	3,3
56	Personnels des services directs aux particuliers	3,9	4,0	5,2
	<i>Employés au chômage</i>	2,6	3,7	4,6
5	Total employés	26,0	27,6	29,9
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	6,4	6,3	5,9
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal	5,4	6,0	5,6
64	Chauffeurs	2,3	2,2	2,2
65	Ouvriers qualifiés, manutention, magasinage, transport	1,6	1,5	1,5
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	7,6	5,6	4,5
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal	3,4	3,0	2,8
69	Ouvriers agricoles	1,0	0,9	0,9
	<i>Ouvriers au chômage</i>	3,8	4,2	4,5
6	Total ouvriers	31,5	29,6	27,9
	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	1,5	1,2	1,3
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquêtes Emploi ; les échantillons cumulés sur 2 ans sont de l'ordre de 150 000, et les incertitudes statistiques sont de 0,2 % environ.

Salaire et classes dynamiques

Ce que nous connaissons de la répartition du salaire net permet de répondre à de nombreuses questions. Aujourd'hui, au sein de la population salariée à temps plein, en considérant le salaire mensuel moyen (dont les primes, mais hors *stock-options*) en l'an 2000, l'ouvrier — tout comme son (sa) collègue employé(e) — gagne 2,5 fois moins qu'un cadre : 8 000 francs pour les salariés en emploi « routinier » dans l'industrie comme dans les services et plus de 20 000 pour les cadres ; entre les deux, une quatrième population salariée, celle des « professions intermédiaires », gagne environ 11 000 francs. Les uns considéreront que 8 000 francs nets, c'est bien pour un salarié sans qualification : avec ses revenus actuels, le salariat populaire d'aujourd'hui n'est plus menacé par la famine. Mais les autres compareront ce montant, par exemple, aux intérêts tirés en continu d'un capital de 2 millions de francs correctement placé, soit la valeur d'un appartement parisien moyen de 100 mètres carrés, ce qui permet de relativiser les moyens économiques de « l'ouvrier de l'abondance » (Goldthorpe et *alii.*, 1968-1969).

3. Salaire annuel moyen à temps plein



Note : la baisse du salaire moyen des cadres entre 1970 et 1980 est liée notamment à une forte rupture générationnelle dans l'accès à la catégorie des cadres, marquée par un brusque rajeunissement (Chauvel, 1998a). Une rupture de série importante a lieu entre 1982 et 1984, marquée par un changement de champ et par la modification du code des CSP : alors que d'autres sources montrent peu de modifications entre les deux dates, l'écart entre cadres et ouvriers s'est ici fortement réduit. Nous rétropolons dans la suite des calculs la série 1950-1982 pour annuler le saut statistique correspondant.

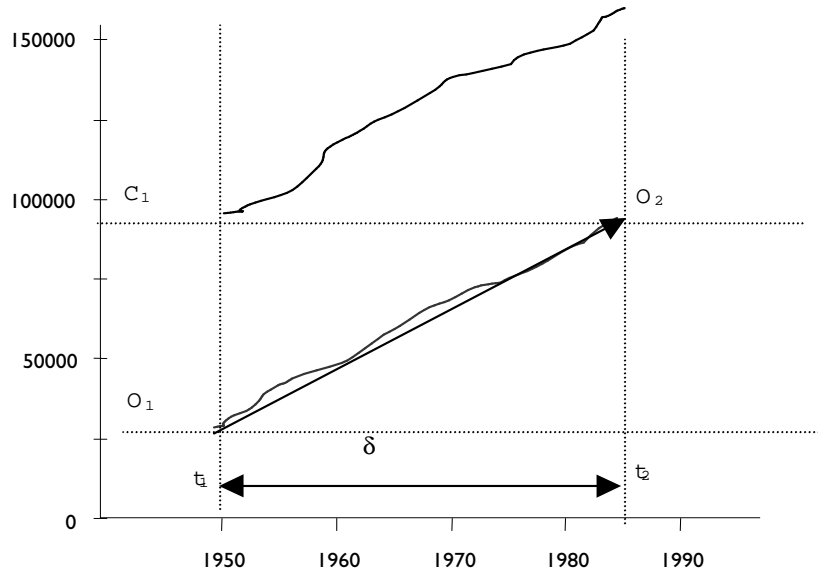
Source : séries longues sur les salaires dans le secteur privé et semi public – INSEE.

Lorsque l'on aborde la dynamique historique, trois résultats sont frappants. D'abord, les « Trente glorieuses ¹⁴ » (1945-1975) apparaissent comme une période extraordinaire d'enrichissement du salariat : alors qu'en moyenne, le pouvoir d'achat du salaire a crû d'environ 0,5 % par an dans les années 1990, une année moyenne de la période antérieure à 1975 s'accompagnait d'une hausse de 3,5 %. Ensuite, l'écart entre cadres et ouvriers (si nous prenons les employés, le résultat serait presque identique), a fléchi après 1968 (le cadre gagnait en moyenne 4 fois plus que l'ouvrier en 1968, et 2,7 en 1984) ; un mouvement considérable de rapprochement des salaires entre qualifiés et routiniers a donc eu lieu après 1968 ; ce mouvement résulte notamment d'un renouvellement fort de la population des cadres dans les années 1970 avec l'arrivée précoce et massive des jeunes générations diplômées du baby boom. Enfin, depuis cette date, l'écart est à peu près stable (2,5 en 1998). La fin des Trente glorieuses a donc été marquée par une dynamique doublement favorable à la classe ouvrière (et aux employés) : les écarts se réduisent dans un contexte d'enrichissement rapide et partagé. A partir du milieu de la décennie quatre-vingt, au contraire, la croissance ralentit et l'écart demeure.

Passons maintenant à une idée d'inégalités dynamiques (voir le schéma) : en considérant l'écart entre le salaire moyen des ouvriers (o_1) et celui des cadres (c_1) à la date t_1 , et sous l'hypothèse que la croissance moyenne du salaire ouvrier au cours des 5 années précédentes demeure inchangée, à quelle date $t_2 = t_1 + \delta$ le salaire ouvrier (o_2) aura-t-il rattrapé le salaire des cadres (c_1) ? Cette question de temps de rattrapage δ doit se comprendre en termes partiels : le salaire du groupe des cadres continuera lui aussi de s'accroître, renvoyant ainsi à plus tard la venue du rattrapage complet. Néanmoins, plus ce temps de rattrapage δ est réduit, plus les catégories les plus modestes peuvent projeter leur avenir en observant les catégories situées au-dessus d'elles. Si ce temps est de l'ordre de 30 ans, un jeune ouvrier peut espérer en fin de carrière un revenu proche de celui des cadres qu'il voit, et un ouvrier plus âgé peut attendre pour ses enfants un sort nettement ascendant au regard du sien propre ; si ce temps de rattrapage avoisine le siècle, ou plus, les écarts qu'il observe aujourd'hui sont appelés à persister aussi loin que ce que l'horizon théorique de sa vie et de celle de ses enfants lui permet d'entrevoir.

14. Les Trente glorieuses (Fourastié, 1979) ont-elles été glorieuses sur tous les plans ? Voilà un beau sujet polémique. Economiquement, elles restent comme une période exceptionnelle de l'histoire.

4. Temps de rattrapage : schéma explicatif



Note : Soient τ le taux de croissance du salaire ouvrier noté au cours des 5 années précédentes, o_1 le salaire moyen des ouvriers et c_1 celui des cadres à la date t_1 . Le temps de rattrapage δ est le nombre d'années de croissance au rythme τ que les ouvriers doivent attendre pour que leur salaire (o_2) puisse rattraper le salaire des cadres (c_1) ?

2. Temps de rattrapage

	Rapport du salaire cadres / ouvriers	Croissance annuelle moyenne depuis 5 ans du pouvoir d'achat du salaire ouvrier (%)	Temps de rattrapage (années)
1955	3,9	4,8	29,1
1960	3,9	2,8	49,7
1965	4,0	3,5	40,0
1970	3,8	3,7	36,8
1975	3,4	3,5	35,7
1980	2,9	1,6	65,1
1985	2,7	0,3	371,9
1990	2,8	0,3	353,0
1995	2,6	0,3	316,2
1998	2,5	0,6	150,6

Note : en 1955, le salaire moyen des cadres est 4,3 fois plus élevé que celui des ouvriers ; de 1950 à 1955, le taux de croissance annuelle du pouvoir d'achat du salaire ouvrier était de 4,8 % par an ; en 1955, à ce rythme, le temps nécessaire pour rattraper le pouvoir d'achat du salaire des cadres de 1955 est de 31,3 ans.
 Source : séries longues sur les salaires – INSEE

En fait, sur toute la période 1950-1975, ce temps de rattrapage oscillait entre 30 et 40 ans selon la nature de la conjoncture. Malgré la réduction de l'écart *statique* entre cadres et ouvriers d'un rapport de 4 à 2,8, l'écart *dynamique* a bondi dès le ralentissement de la croissance : le temps de rattrapage a dépassé 200 ans au cours des années 1990. Autrement dit, le rattrapage qui naguère pouvait s'envisager en une génération pourrait au rythme actuel en exiger 6... La distance temporelle entre ouvriers et cadres est devenue un gouffre béant. Il est vrai que ce calcul prend en compte l'expérience passée de la croissance. Il se peut en effet que, *si la croissance observée depuis 1998 ne s'essouffle pas mais au contraire s'accélère*, nous puissions renouer avec le mouvement rapide d'antan, et avec la réduction des inégalités dynamiques. Pourtant, ce dont disposent les acteurs sociaux pour juger de leur situation et de son évolution est bien cette expérience d'un passé récent : à mesure que les Trente glorieuses s'éloignent, ce qui domine est bien le ralentissement et la stagnation des salaires qui, en termes d'inégalités dynamiques, conduisent à la reconstruction de frontières entre cadres et ouvriers que l'on avait cru abolies¹⁵.

Revenu et distance des CSP

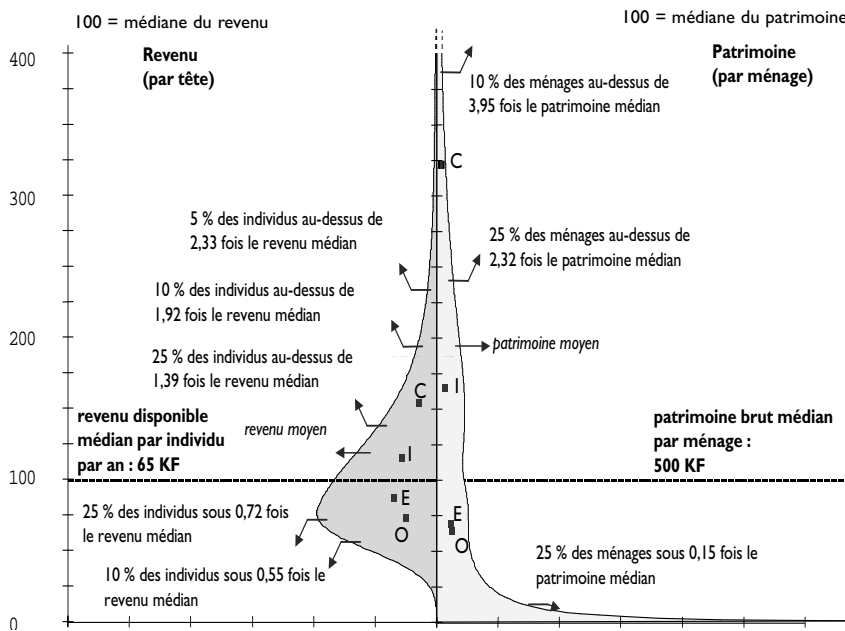
Les variations des revenus salariaux sont certainement très importantes pour comprendre l'évolution de la société, mais plus de la moitié des individus vit sans salaire direct. Parmi ceux-ci, un dixième est formé d'indépendants, un autre de retraités, et les autres sont pour l'essentiel des jeunes ou des femmes au foyer dépendant du revenu d'un ou plusieurs membres de leur famille. C'est pourquoi, pour repérer l'aisance financière d'un ménage, on tend à travailler sur le « niveau de vie », c'est-à-dire le revenu disponible (toutes les ressources moins les impôts directs) rapporté au nombre de personnes vivant dans ce ménage. C'est le revenu « par tête ». Plus finement encore, on peut rapporter ce revenu par « unité de consommation », c'est-à-dire par « équivalent-adulte », en supposant l'existence d'économies d'échelles et de moindres besoins pour les enfants. Il s'agit alors d'analyser les écarts de niveau de vie par CSP ou, globalement, au sein de la population, en analysant les rapports inter-déciles.

Alors que les années 1970 avaient donné lieu à un fort rapprochement des extrémités de la courbe de répartition du revenu disponible, depuis les 20 dernières années, à peu près rien n'a varié dans les écarts relatifs. Si, depuis les années 1970, le strobiloïde du revenu (voir le graphique) met en évidence une importante classe moyenne (le large ventre de la

15. D'autres analyses sur la mobilité salariale produites par Denis Fougère et Francis Kramartz (2001) montrent qu'avec le ralentissement de la croissance, les positions sociales ont eu tendance à se cristalliser.

« toupie » de la répartition des revenus), cela ne veut pas dire que cadres et ouvriers sont homogènement répartis : un écart de 1 à 2,5 les sépare en moyenne (Chauvel, 1997). Par ailleurs, depuis 1984, le taux de croissance du revenu pour l'ensemble de la population est faible. Depuis, l'écart entre les ouvriers et les cadres demeure invariable, comme si tout était gelé. Autrement dit, l'image que nous avons de l'« ouvrier de l'abondance », intégré (ou proche de s'intégrer) aux classes moyennes, est datée : à l'époque où le revenu réel croissait de 3,5 % par an, des écarts de 1 à 2 représentaient un écart franchissable, dynamiquement. Avec des revenus qui ne croissent plus guère, le même écart représente une frontière étanche.

5. Strobiloïde du revenu et du patrimoine en francs 2000



Note : le strobiloïde représente la forme de la pyramide sociale correspondant à la répartition du revenu ou du patrimoine (voir Chauvel, 1995). La courbe est d'autant plus large qu'une part importante de la population est située précisément à ce niveau. Si 100 représente la médiane des revenus, le large renflement au centre du strobiloïde permet de révéler une forte classe moyenne, située à égale distance des extrêmes. Du côté des patrimoines, au contraire, il n'existe pas de classe moyenne, dans la mesure où la population est largement étirée entre l'extrême opulence et l'extrême dénuement en termes d'accumulation. Les revenus sont exprimés en francs par tête dans le ménage : l'individu médian se trouve dans un ménage où le revenu annuel est de 65 000 F par individu. Le patrimoine est exprimé par ménage. Pour le revenu, C, I, E et O représentent la médiane du revenu respectivement des cadres, des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers. Pour le Patrimoine, ce sont les moyennes, les médianes n'ayant pas été calculées dans les publications de l'INSEE. Source : Budget des ménages 1995 et actifs financiers 1992, réévalués pour l'année 2000 (en tenant compte de l'enrichissement et de l'inflation).

Retour aux inégalités d'accumulation

La courbe de répartition des revenus est traditionnellement marquée par des écarts relativement faibles par rapport à ce que l'on observe du côté du patrimoine ; c'est particulièrement vrai dans une société « salariale » où le salaire est une source majeure de revenus encadrée par des grilles propices à un contrôle et à un compromis entre les différentes catégories de travailleurs de façon à réduire les inégalités les plus choquantes pour les acteurs sociaux. Le rapport interdécile y est de l'ordre de 4 en France, 3 pour les pays d'Europe du Nord, 5 aux États-Unis. Les rapports interdéciles du patrimoine sont immenses, d'un ordre de grandeur incomparable, de l'ordre de 70. Ils sont même inexprimables, puisqu'il faut prendre en considération les biens durables (automobile, machine à laver, etc.) pour obtenir un premier décile supérieur à zéro : il vaut alors environ 15 000 francs, le prix d'un petit scooter neuf ; sinon, hors biens durables, près de 20 % de la population n'a simplement aucun patrimoine, ce qui fait du rapport interdécile une grandeur assez abstraite.

Lorsque l'on s'intéresse au patrimoine, les écarts deviennent ainsi des gouffres : sur ces strobiloïdes, en supposant que, entre la base et la médiane, l'écart est de 1 mètre, le décile supérieur du revenu est à 2 mètres, alors que celui du patrimoine est à 4 mètres. Côté revenu, à gauche, Lindsay Owen-Jones (le PDG de L'Oréal), qui a la réputation d'être le salarié au revenu le plus important en France, se trouve à une altitude de 300 mètres. Liliane Bettencourt, héritière de la société L'Oréal, de par son patrimoine, se retrouverait côté droit à 32 000 mètres. Cette hauteur stratosphérique signale bien évidemment que l'échelle, qui n'est que de un à trois comme pour les salaires, de un à quatre comme pour le revenu par tête, est de un à soixante-dix, voire plus, pour le patrimoine accumulé. Par conséquent, le patrimoine médian n'a à peu près aucun sens sociologique véritable en termes de ressources susceptibles de définir des groupes sociaux : il n'existe pas de classe de patrimoine médian, dans la mesure où ce n'est pas là un niveau de patrimoine où la population tend à venir s'agréger, alors qu'il existe une classe médiane pour les revenus, repérable à la boursoflure du strobiloïde du revenu ¹⁶. Ici, non seulement l'espace entre les ouvriers et les cadres est béant, mais l'écart entre les cadres susceptibles d'espérer une ascension patrimoniale (cadre dirigeant dans une entreprise de grande dimension dans un secteur en restructuration, ou dont la maturité espérée n'est pas atteinte) et les autres est immense.

16. Pour fixer les choses, entre la moitié et le double du revenu médian se trouvent 82 % de la population, contre seulement 34 % entre la moitié et le double du patrimoine médian. On sait que dans les pays marqués par une classe moyenne homogène – notamment la Suède du début des années 1980 –, le strobiloïde est ramassé autour de la médiane (94 % entre la moitié et le double du revenu médian).

La difficulté est plus encore une différence de conjoncture historique : depuis 20 ans, le revenu salarial n'a guère varié, alors que le prix des actifs patrimoniaux a connu une envolée. En francs constants, le salaire en Ile-de-France s'est accru de 30 % en moyenne depuis 1977 (la croissance est à peu près nulle pour les salariés trentenaires) ; dans le même temps, le prix du mètre carré en location s'est accru de 135 % , et ce, malgré l'éclatement de la bulle des prix de l'immobilier parisien de la fin des années 1980. L'immobilier de rapport n'a pas été non plus, tant s'en faut, le placement le plus intéressant, et la prise en considération d'autres actifs patrimoniaux pourrait mettre en évidence des possibilités de plus-values encore plus importantes. D'une façon plus générale, la période qui s'ouvre avec la rigueur (1983-1984), marquée par de très forts taux d'intérêts réels (Fitoussi, 1995), et par la croissance de la part de la valeur ajoutée des entreprises dévolue au capital ¹⁷, a profondément modifié le point d'équilibre du rapport de force entre salariés et détenteurs du capital et ouvert depuis 20 ans des perspectives de plus-values extraordinaires *pour ceux qui disposaient déjà d'une accumulation*. Alors que le pouvoir d'achat du salaire moyen ouvrier s'est accru d'à peine 5 % sur l'ensemble de la période 1990 et 2000, les tranches les plus élevées du patrimoine telles que l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) se sont accrues d'environ 25 % entre 1990 et 2000 (Piketty, 2001a). Ainsi, parmi les titulaires d'un diplôme donné, au sein d'une même catégorie sociale ou entre collègues dont la rétribution est semblable, les conditions de vie peuvent diverger profondément, du simple fait que les uns « ont des espérances » (sont des héritiers) et que les autres doivent se contenter de leur seul salaire. Lors des Trente glorieuses, lorsque les salaires croissaient plus vite que la valorisation du patrimoine, les inégalités liées à la propriété étaient appelées à se résorber. Maintenant, au contraire, la stagnation des salaires, et la progression des revenus financiers fait de l'accès au patrimoine un enjeu stratégique, mais parfaitement inégalitaire et, en outre, aléatoire. Malgré la tentative de revalorisation de la « prise de risque » — notion que la société salariale avait tenté de remplacer par celle de « mutualisation des risques » — les changements de valorisation sur le marché des actifs, dont certains notent le caractère erratique, posent question quant à ce que le grand nombre peut percevoir de la valorisation du mérite, de l'effort, de la participation au progrès ; certains y voient plutôt une valorisation de la chance historique, du bon aléa, de l'aubaine.

Pour autant, au-delà de la valorisation relative du salaire et du patrimoine, un autre aspect doit être analysé : celui du développement, puis de l'effritement de la société salariale comme modèle. Ce que la société salariale avait construit, c'est-à-dire des changements stabilisés, une hiérarchie maîtrisée, des revenus régulés et des droits sociaux qui en découlaient selon un écart de 1 à 3 ou 4 entre les plus modestes et les mieux lotis, en ouvrant un ensemble de droits sociaux régulateurs selon

17. Cette part était de 35,5 % en 1998 contre 27,1 en 1982 (Piketty, 2001b, p.704-705).

une cotisation proportionnelle aux salaires encadrés par des grilles lisibles et propices à la prédictibilité, se trouve aujourd'hui sous une forte tension. La retraite par répartition, par exemple, attribue des droits peu ou prou assis sur des inégalités propres au salariat, selon les écarts d'une société de un à trois. La remise en cause de la répartition au profit de la capitalisation pourrait impliquer qu'une partie des droits vont correspondre à une capacité d'épargne : ce serait alors passer de droits assis sur les salaires, dans le cadre d'écarts modérés, à des droits assis sur des patrimoines, par nature plus inégaux. La difficulté de la « nouvelle économie » post-salariale est que, dorénavant, il est impossible de rien comprendre sans tenir parallèlement un compte de flux (le revenu) et un compte de stock (le patrimoine), car les plus-values de la longue durée représentent une part croissante des ressources implicites des ménages. Même si, en France, du point de vue du revenu instantané, il n'y a pas de croissance forte des écarts depuis 15 ans, l'inflation des actifs (la croissance de la valeur des titres) observée depuis une vingtaine d'années et les incitations fiscales en faveur de « rétributions patrimoniales » (par exemple, les *stock-options*) font passer insensiblement d'un système social de 1 à 3 ou 4 à une tout autre architecture sociale : une société de 1 à 70. Dans cette société patrimoniale¹⁸ se présentant pour la succession de la société salariale, la classe moyenne que l'on voit apparaître sur le strobiloïde des revenus — classe moyenne ou médiane attestée par le large ventre du strobiloïde —, est amenée à s'étirer entre les deux extrêmes : le strobiloïde du patrimoine met en évidence une répartition où la classe moyenne, écartelée, n'a plus de consistance, et n'assure plus cette fonction de lieu d'échange entre les extrêmes. Le strobiloïde du patrimoine oppose effectivement ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien. La « classe moyenne » que Simmel (1981, pp. 200-201) voyait comme une classe assurant les échanges entre le prolétariat et la bourgeoisie, essentielle donc pour amoindrir les conflits de classes, est consubstantielle à la société salariale : si celle-là disparaît, celle-ci doit se dissoudre.

Les indéfinissables « classes moyennes » ?

L'opposition entre salaire et patrimoine révèle la question des « classes moyennes ». La société salariale produit une (assez) large population intermédiaire, proche du salaire médian (120 000 francs annuels nets) ; la répartition du revenu dans une telle société est alors relativement homogène et fait apparaître ce que j'ai appelé ici une « classe moyenne ». Malheureusement, ce syntagme polysémique pourrait signifier tout et son contraire, puisqu'il n'est en rien une appellation contrôlée. La difficulté se situe bien au-delà de l'usage du singulier ou du pluriel.

¹⁸ L'adjectif « patrimonial » apparaît à ce point comme un euphémisme présentant sous des sympathiques contours ce que l'épithète « capitaliste » qualifiait naguère.

Il est intéressant de voir que le monde anglo-saxon a connu les mêmes vicissitudes avec sa « *middle class* » qui ne veut pas dire la même chose que notre classe moyenne, littéralement, puisqu'il faudrait la traduire en « classe du milieu ». Pour une fois, le français se voudrait en apparence plus technique : la classe moyenne serait la classe proche de la moyenne, une « *average class* », autrement dit... Ce serait historiquement un anachronisme. Répandue bien avant le XIX^e siècle, présente chez Marx, l'expression recouvre cette catégorie intermédiaire entre les deux extrêmes que sont le prolétariat et la haute bourgeoisie : la classe moyenne pouvait être dès lors très au-dessus de la moyenne, qui était fort basse, tout en étant très en deçà de la haute bourgeoisie. Le mot qualifiait donc une petite bourgeoisie relativement aisée, et accessoirement le groupe social naissant des petits et moyens fonctionnaires de l'Etat, aux revenus stables quoique médiocres. Ce n'est qu'au milieu du XX^e siècle que, construction de la société salariale aidant, l'émergence des « nouvelles classes moyennes salariées » a progressivement amené à transformer le sens de « classes moyennes » pour en faire un synonyme des cadres, en particulier « moyens », cette catégorie de salariés disposant d'honnêtes qualifications sans pour autant faire partie de l'élite. C'est à partir de ce moment que les « classes moyennes » se sont en quelque sorte construites autour d'une fraction du salariat, souvent au sein des services publics, unifiant des fonctionnaires de catégorie B, les personnels paramédicaux et sociaux, les instituteurs, et, au-delà de la fonction publique, les techniciens, éventuellement de petits ingénieurs et « cadres-maison ». Ici, les classes moyennes deviennent quasiment des « classes médianes », situées au « juste milieu » de la société. Dans la période 1965-1980, cette classe a beaucoup recruté, avec l'extension de l'État-providence, et connu une croissance importante, notamment avec le développement de la fonction publique, mais là encore, la rigueur de 1983 a sonné le glas de l'expansion.

Dès lors, depuis quelques années, un changement révélateur peut être noté : le retour insensible à l'acception ancienne de classe intermédiaire entre l'élite et le peuple. Le débat sur l'AGED (allocation de garde d'enfants à domicile) en 1998 a révélé et cristallisé ce clivage. Des couples de cadres, journalistes, médecins, avocats, etc. gagnant environ 40 000 francs mensuels à deux, à qui le gouvernement souhaitait supprimer une partie des aides qui leur permettaient de garder leurs enfants tout en les soulageant des autres tâches ménagères, se sont reconnus comme incarnant les classes moyennes ; cette mobilisation elle-même pourrait être vue comme le signe de la prise de conscience d'une classe sociale poreuse entre salariat et professions libérale qui, par ses intérêts, forme une nouvelle bourgeoisie qui a pu être bohème dans sa jeunesse, qui vit dans le confort matériel mais que l'impôt progressif bloque en général dans sa perspective d'accumulation patrimoniale.

De la même façon, lorsque l'on dit baisser les tranches supérieures de l'impôt progressif au profit des « classes moyennes », on perçoit un

retournement de sens révélateur, qui augure mal de la pérennité des compromis de la société salariale. Ces mutations de sens affectent la facette symbolique d'un problème qui est aussi objectif : la « classe médiane », celle située au centre exact de la société, a tendance à voir son homogénéité décroître. En effet, l'État-providence s'orientant vers les plus démunis, les filets de protection installés depuis une ou deux décennies tentent de relever les exclus à la limite de la pauvreté sans bénéficier à la classe médiane ; à l'opposé, différents arguments prônant un système social plus efficace ont suscité l'allègement des impôts de la fraction de la population qui peut recourir à l'épargne. Entre les deux, les professions intermédiaires stagnent numériquement, et l'homogénéité de revenu des catégories proches de la médiane décline. Sans parler en France d'une *shrinking middle class*, d'écartèlement des classes moyennes, comme aux États-Unis (Chauvel, 2001), on ne peut nier que les nouvelles classes moyennes salariées commencent à subir une perte d'homogénéité entre le déclasserement social de la fraction qui voit s'évanouir les rêves d'ascension ouverts naguère dans le cadre de la société salariale et la promotion de celle qui s'élève vers la bourgeoisie patrimoniale via la valorisation d'une épargne héritée ou par l'accès à des modes de rémunérations « post-salariaux » tels que les *stock options*¹⁹. A tout point de vue, la dynamique de la dernière décennie des Trente glorieuses semble terminée, et des retours en arrière sont repérables.

Les cadres achètent le travail de l'employée qui achète du pain

Le revenu et les ressources mobilisables au sein des différentes classes sont une chose, mais les classes sociales ne sont pas simplement une affaire de dimension des ressources : elles reflètent aussi des modèles culturels et des contraintes généralisées, non-exclusivement économiques, qui pèsent sur l'accès aux biens de consommation marchande ou non. De cette façon, la consommation est depuis un siècle un lieu central de repérage des rapports socio-économiques et culturels définissant la position des classes sociales (Halbwachs, 1905, 1913). Cette consommation est en effet un révélateur central de l'*identité culturelle*, dans la mesure où il met en évidence des systèmes de préférence distincts.

Ici comme ailleurs, à l'impression passée de convergence — qui transitait essentiellement par une expansion partagée du revenu et un rattrapage relatif des classes aisées par les classes populaires —, laisse place le constat de la persistance des différences (Chauvel, 1999a).

19. Évidemment, une partie des riches d'hier peut perdre en quelques mois une grande partie de sa richesse latente : il s'agit là d'aléas majeurs, liés au secteur, à la période, à l'entreprise considérée, dimensions qui dépassent largement le mérite personnel.

3. Coefficients budgétaires moyens et écarts de consommation des cadres et des ouvriers en 1995

	(A) Coefficient bud. Ouvriers	(B) Coefficient bud. Cadres	(C) = (A)-(B) Écart absolu	(D) = (A)/(B) Écart relatif (en %)
Tabac	1,95	0,67	1,28	191,7
Pain	1,21	0,54	0,67	123,4
Essence	4,38	3,16	1,23	38,9
Charcuterie et plats préparés	2,73	1,80	0,93	51,5
Électricité	2,18	1,39	0,79	57,2
Bricolage entretien	1,05	0,60	0,45	75,1
Viande : bovins	1,20	0,73	0,48	65,4
Volaille	0,62	0,30	0,31	103,0
Combustible gaz bouteille	0,26	0,06	0,20	336,7
Viande : porc	0,45	0,20	0,26	129,0
Week-end	0,05	0,18	-0,13	-261,8
Transports terrestres	0,64	1,12	-0,48	-76,1
Remboursement résidence secondaire	0,29	0,62	-0,33	-112,9
Location auto	0,03	0,17	-0,14	-520,0
Livres	0,29	0,83	-0,54	-182,7
Dons autre ménage	2,11	3,60	-1,49	-70,8
Repas extérieur restaurant	1,13	2,29	-1,17	-103,6
Réparations logement	1,23	3,17	-1,93	-156,5
Vacances	2,02	4,66	-2,64	-130,2
Services domestiques	0,04	0,68	-0,64	-1502,1

Note : Les coefficients budgétaires sont la part moyenne dans le budget des différents postes présentés : en moyenne, les ouvriers fument 1,95 % de leur budget (colonne A), alors que les cadres n'y consacrent que 0,67 % (colonne B). Il existe deux façon de caractériser cet écart (ici présentés dans le sens des surconsommations des ouvriers, en haut du tableau, et des cadres en bas) : la différence absolue (colonne C : les ouvriers consacrent sur leur budget 1,28 points de tabac de plus que ne le font les cadres) et la différence relative (colonne D : la part du budget tabac est 191,7 % plus importante chez les ouvriers que chez les cadres). L'écart absolu permet de repérer surtout des différences sur des postes de grande taille (essence, vacances, etc.) mais il laisse dans l'ombre des différences sur de petits postes susceptibles d'être intéressants, ce que l'écart relatif permet de mettre en évidence (dépenses de week-end ou de location automobile). Les vingt postes présentés (parmi 108 postes standards selon la nomenclature des publications de l'INSEE) sont choisis en fonction de leur pertinence dans le clivage des consommations de cadres et d'ouvriers. L'indice de pertinence est ici le produit des colonnes C et D. Plus un poste est haut sur la liste, plus il est spécifique de la consommation ouvrière.

Source : Budget des ménages 1995, enquête obtenue auprès du LASMAS-IDL/IRESCO ; ménages dont la personne de référence est âgée de 18 à 65 ans, de CSP cadre ou ouvrière.

Dans cette analyse, la question n'est pas celle du rapprochement du budget total des classes sociales (le niveau de consommation par personne dans les ménages de cadres continue d'être en moyenne 2 fois plus élevé environ que pour les ouvriers), mais de la structure budgétaire de la consommation, c'est-à-dire des sur- et sous-consommations relatives des différents groupes sociaux. En effet, il est normal que, en général, les dépenses des cadres soient deux fois plus fortes que celles des ouvriers, puisque ces derniers ont moins de moyens ; il est plus intéressant de constater que, rapporté à la taille du budget, certaines consommations prennent une place plus ou moins importante. C'est pourquoi on compare ici les *coefficients budgétaires*, à savoir la part dans le budget total des différents postes de consommation. Relativement à leur budget, les ouvriers consomment ainsi presque 3 fois plus de tabac (+192 % par rapport au

budget des cadres), 2 fois plus de pain, de volailles et de porc, moitié plus d'électricité, de bœuf, de charcuterie que les cadres, et un tiers de plus d'essence ; les cadres ont en revanche une prédilection certaine pour les réparations du logement (qui accroît la valeur du patrimoine immobilier), les remboursements des prêts de la résidence secondaire, les restaurants, les vacances, et les dons à la famille (postes qui représentent une part relative plus que double dans leur budget), et consomment 16 fois plus de services domestiques que les ouvriers.

Les consommations différentielles permettent de constater qu'aujourd'hui encore, les moyens économiques des classes populaires servent à couvrir des besoins de base, et que le différentiel de niveau de vie à la faveur des cadres leur permet de s'approprier des biens et services élaborés inaccessibles aux autres catégories. Les consommations des cadres sont systématiquement orientées vers des services élaborés (ayant bénéficié depuis 10 ans souvent d'une défiscalisation ou d'aides publiques), susceptibles de développer ces « nouveaux métiers » (aide à domicile, services de proximité, etc.) qui sont le plus souvent vieux comme le monde. Une autre consommation implicite difficile à repérer par les enquêtes, c'est l'épargne, autrement dit l'achat d'une part du capital productif et de la production future, mais aussi d'une sécurité ; derrière la question du patrimoine se trouve donc aussi celle du temps. Ainsi, maintenant comme au temps de la démocratie athénienne, les biens les plus valorisés dans la société sont donc le loisir, le temps rendu disponible par l'appropriation du travail d'autrui, par la domesticité, mais aussi la maîtrise du temps long par l'accumulation patrimoniale, ou encore par les legs, et les dons à la famille. Les écarts repérés ici n'ont guère varié au cours des dernières décennies, si ce n'est qu'une certaine convergence est à l'œuvre pour l'alimentation, et qu'une divergence se constitue pour les vacances, les loisirs en tous genres, l'achat du temps de travail d'autrui.

De cette façon, malgré les propos iréniques sur la fin de la rareté dans la société d'abondance, acheter le temps de travail d'autrui demeure le lieu des principaux clivages. A bien analyser les différences entre catégories sociales ou tranches de niveau de vie, il est évident qu'être 30 % au-dessus de la moyenne ou 30 % en dessous change profondément les profils de consommation et le bien-être qui peut en résulter. Certains affirment que la profondeur de la hiérarchie économique ne permet plus de récompenser l'effort à sa juste valeur. Aujourd'hui, 85 % des cadres partent en vacance pour 34 jours en moyenne par personne, et 56 % des ouvriers partent pour 21 jours (Bihl et Pfefferkorn, 1995) : les moyens économiques à la disposition des différentes classes sociales leur permettent de s'adonner à des loisirs clairement distincts. Il est possible d'argumenter que les ouvriers *choisissent* de ne pas partir en vacances, mais ce choix est la résultante d'une contrainte évidente : leur position économique moins favorable dans le jeu concurrentiel de répartition marchande des biens les plus valorisés.

Mobilité, homogamie et permanence des frontières sociales

La question n'est pas ici celle de la mobilité « subjective », celle fondée sur les anticipations d'ascension sociale (voir *infra*), mais celle des différents aspects de la mobilité sociale objective, qui recouvre de multiples dimensions. Un facteur central est commun. L'hypothèse implicite générale est que des inégalités sont d'autant plus supportables que les individus peuvent changer de position dans la hiérarchie : dynamiquement, dans une société de mobilité parfaite, tout comme dans la loterie de Babylone de Borges, les rentiers d'aujourd'hui sont au moins de façon latente les exclus de demain, où, chacun étant amené à connaître tous les sorts possibles, les inégalités sont moins pertinentes que dans une société figée. En fait, la mobilité au cours d'une vie est assez faible (si on exclut les premiers stages et petits boulots des futurs cadres), et l'étude de la mobilité inter-générationnelle apparaît comme plus pertinente, notamment du point de vue de la reproduction sociale, parce qu'elle permet de juger du changement sur le long terme des positions sociales dans une famille. La mobilité (ou son contraire) est essentielle pour juger de la pertinence de la notion de classe sociale puisque l'immobilité sociale est une dimension essentielle de l'*identité temporelle*. Une autre façon de considérer le même problème consiste à dire que, plus un système de classe est fortement constitué, plus il doit exister de résistance aux échanges entre classes, notamment d'une génération à l'autre : une société aux frontières de classe étanches est une société où la classe sociale assigne le destin des générations futures.

Pour analyser les variations de la mobilité sociale, il convient d'observer l'évolution de la table de mobilité qui croise la profession des parents et celle des enfants. Cette table de mobilité sociale confronte aussi à des difficultés : ce mode d'objectivation brouille simultanément deux dimensions complémentaires. La première est la mobilité sociale structurelle, liée au changement des « structures marginales » de la table de mobilité : si la part des agriculteurs est divisée par trois de la génération des parents à celle des enfants, il faut nécessairement que ceux-ci trouvent un emploi dans une autre catégorie, et si la catégorie des cadres explose, il faudra recruter au sein d'autres catégories. La seconde dimension est celle de la mobilité d'échange, dite aussi relative ou nette, à savoir l'intensité des échanges entre les catégories, une fois tenu compte des changements structurels ; plus les échanges sont rares, entre deux catégories, plus elles sont distantes, et leur frontières imperméables. On parle aussi de fluidité sociale pour qualifier la mobilité nette du changement de la taille des différentes catégories. Depuis quelques années, l'analyse de l'évolution de cette fluidité est devenue un des enjeux centraux de la recherche internationale sur la mobilité sociale.

Pour autant, les deux aspects méritent d'être analysés simultanément, sous peine de perdre de vue l'état de la société en ce début de XXI^e siècle. Un enfant de cadre né entre 1920 et 1925 avait 53,5 % de chances de devenir cadre et 6,6 % de devenir ouvrier. Son petit camarade fils d'ouvrier avait 5,6 % de chances de devenir cadre et 53,0 % de devenir ouvrier. Pour différentes raisons, la mesure la plus appropriée dans une perspective de comparaison historique — parce qu'elle annule les effets des modifications de la taille des différentes catégories sociales mises en jeu — est le « *odds ratio* », c'est-à-dire le rapport des rapports des chances des deux catégories pour accéder aux « bonnes » situations plutôt qu'aux « mauvaises » : ce *odds ratio* vaut $(53,5/6,6)/(5,6/53,0) = 76,5$ et signifie que les enfants de cadres ont 76 fois plus de chances que ceux d'ouvrier d'accéder aux bonnes places plutôt qu'aux mauvaises. Il faudrait que ce rapport égale 1 pour être dans une société sans viscosité entre classes. Pour la génération née entre 1950 et 1955, cette mesure des inégalités vaut 51 : à 30 ans de distance, le *odds ratio* a diminué d'un tiers²⁰. Pour autant, il convient de donner une idée concrète de cette croissance de la perméabilité, car, sur les destinées réelles, ce changement ne représente pas grand chose : un enfant de cadre né entre 1950 et 1955 a 51,3 % de chances d'être cadre et 7,1 % d'être ouvrier. Son petit camarade fils d'ouvrier avait 7,3 % de chances d'être cadre et 51,9 % de devenir ouvrier — notons que, comme cette nouvelle génération n'est pas encore au bout de sa carrière, il reste peut-être encore une marge de mobilité et de changement²¹. Néanmoins, la baisse importante du *odds ratio* provient presque exclusivement de la croissance de la fraction d'enfants d'ouvriers en promotion sociale (passés de 5,6 à 7,3 %) et de la moindre proportion d'héritiers parfaits (53,5 % naguère contre 51,3 %). Dans les cas de faible mobilité sociale, le *odds ratio* est extrêmement sensible à des variations en définitive modestes : malgré le passage de 76 à 51, on ne peut dire que la mobilité est totale ; il est plus juste d'affirmer que la porosité des frontières sociales demeure faible, quoique atténuée par rapport à ce qui prévalait voilà 30 ans.

L'inégalité des chances devant l'école met en évidence des inégalités de même nature où l'origine sociale conditionne lourdement le destin dans l'institution scolaire : au sein de la génération qui a aujourd'hui de 30 à 34 ans, un enfant de cadre a eu 21,0 % de chances d'accéder à une grande école contre moins de 1,1 % pour l'enfant d'ouvrier ; le premier a 23,3 % de risques de finir son parcours sans baccalauréat et le second

20. Deux analyses importantes de la croissance de la mobilité sociale relative résultent des travaux de Louis-André Vallet (Vallet, 1999 ; Thélot et Vallet, 2000). Ces travaux sont des plus mesurés : autant ils soulignent la diminution de long terme de l'imperméabilité des classes, autant ils en montrent la lente cadence : les temps sociologiques peuvent approcher les temps géologiques.

21. Pour les femmes, la porosité entre les classes sociales tend à être plus faible encore : au sein de la génération 1950-1955, 29,7 % des filles de cadres deviennent cadres et 2,4 % ouvrières, alors que pour les filles d'ouvrières, 26,1 % deviennent ouvrières à leur tour contre 2,9 % cadres ; le *odds ratios* vaut alors 113.

82,7 % (le *odds ratio* vaut 103,3 à la fin des années 1990 contre 69 au début des années 1980 : entre la génération née autour de 1950 et celle née vers 1965, les écarts relatifs semblent se creuser). De plus, un premier cycle universitaire obtenu par un enfant de cadre donne moitié plus de chances de devenir cadre à son tour que le même titre détenu par un enfant d'ouvrier. Les origines sociales des diplômés du supérieur long sont extrêmement sélectives, et de plus en plus à mesure de l'arrivée à l'âge d'être étudiants des enfants de la génération née autour de 1945, où la proportion de cadres est moitié plus nombreuse : la concurrence est dès lors si importante que les enfants des classes populaires et même des professions intermédiaires voient diminuer leurs chances d'accéder aux écoles les plus sélectives, du fait même de la multiplication des enfants des milieux sociaux les plus favorisés. De cette façon, les élèves des écoles de l'élite sont de plus en plus homogènes socialement, les enfants des catégories populaires (employés et ouvriers) passant ainsi de 26,9 % à 16,2 % de l'ensemble des écoles les plus sélectives entre le début des années 1980 et la fin des années 1990.

Au reste, le débat autour de l'ouverture de l'Institut d'études politiques de Paris à des filières de recrutement expérimentales, conventionnées avec des lycées de Zones d'éducation prioritaires (ZEP), a permis de révéler que les plus grandes écoles françaises, la crème des écoles les plus sélectives, dont les effectifs sont insuffisants pour être repérées dans les enquêtes Emploi (et même les plus gratuites, certaines rétribuant même leurs étudiants, comme c'est le cas à l'ENA, à l'ENS, et à l'X) sont soumises à la loi de Pareto : 80 % de leurs élèves sont issus d'une fraction relativement privilégiée de la population (cadres, chefs d'entreprise, enseignants agrégés ou du supérieur, etc.), qui ne représente que 20 % des parents de la nouvelle génération.

Si, maintenant, on aborde la question de l'homogamie, autrement dit la tendance à choisir son conjoint dans un espace sociologiquement proche, les mêmes structures inégalitaires se lisent. Si vraiment les classes sociales sont parfaitement poreuses, pourquoi les fils de cadre de la génération 1950-55 vivent-ils dans 27 % des cas avec des filles de cadre, alors que les fils d'ouvrier ne sont que 3,3 % à vivre avec des filles de cadre (les enfants de cadre dans cette génération sont 7,0 %) ? Pourquoi, lorsque l'on regarde les professions des personnes, et non de leurs parents, les cadres hommes vivent-ils dans 24,4 % des cas avec une femme cadre, alors que c'est le cas de 0,7 % des ouvriers (au sein de la population des conjointes, 6,0 % des femmes sont cadres) ? On assiste ainsi à la multiplication des ménages dont on pourrait dire que « la biographie sociale est impeccable » ; elle laisse supposer quelques décennies à l'avance l'émergence d'une nouvelle génération d'étudiants (leurs enfants) qui auront eu le confort matériel et les références culturelles idoines pour obtenir tous les succès scolaires envisageables.

4. Table de mobilité sociale : destinée des enfants de deux générations

En %		Agriculteur	Indépendant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Sans profession*	Total
Génération 1920-25									
CSP fils									
CSP père									
Agriculteur	41,9	7,1	3,2	8,6	7,3	30,7	1,3	100,0	
Indépendant	2,9	28,9	15,1	19,8	9,2	23,1	1,1	100,0	
Cadre	1,0	8,8	53,5	22,1	6,3	6,6	1,7	100,0	
Profession intermédiaire	0,8	7,1	28,5	33,4	11,7	17,8	0,8	100,0	
Employé	1,7	8,5	17,1	25,2	17,9	28,5	1,0	100,0	
Ouvrier	3,1	8,2	5,6	17,9	11,3	53,0	1,0	100,0	
Total	13,6	11,1	11,4	17,5	10,3	35,0	1,1	100,0	
Génération 1950-55									
CSP fils									
CSP père									
Agriculteur:	21,5	8,7	7,2	14,7	7,6	39,6	0,7	100,0	
Indépendant	0,9	22,2	20,9	22,0	9,5	23,6	0,9	100,0	
Cadre	0,8	7,8	51,4	24,4	7,5	7,1	0,9	100,0	
Profession intermédiaire	0,4	8,3	27,7	33,0	10,2	19,3	1,0	100,0	
Employé	0,5	7,6	17,5	27,2	16,7	29,4	1,1	100,0	
Ouvrier	0,6	7,9	7,4	20,0	11,2	51,9	1,0	100,0	
Total	3,9	9,8	15,7	22,0	10,8	36,9	0,9	100,0	

* Personnes n'ayant jamais eu d'activité professionnelle à la date de l'enquête.
Source : Enquêtes Emploi (1982-2000), enquêtes obtenues auprès du LASMAS-IDU/IRESCO.

5. CSP des pères selon le niveau de diplôme obtenu par les enfants

En % en ligne		Agriculteur	Indépendant intermédiaire	Cadre	Profession	Employé	Ouvrier
Génération âgée de 30 à 34 ans entre 1995 et 2000 CSP père							
CSP enfant							
Sans diplôme		8,1	10,1	2,5	6,9	13,1	59,3
Inférieur au bac		9,6	11,2	3,6	10,9	15,8	48,8
Bac pro et techno		12,4	13,2	6,9	16,8	14,6	36,1
Bac classique		6,5	15,8	14,0	19,9	17,7	26,2
Diplôme universitaire du premier cycle classique		3,4	14,5	20,4	23,7	15,7	22,3
Diplôme universitaire du premier cycle technique, social et santé		7,8	14,2	18,5	21,5	15,5	22,5
Diplôme universitaire du 2 ^e cycle (licence, maîtrise)		5,2	12,8	25,5	24,3	15,6	16,7
Diplôme d'une grande école (non citée ci-dessous) dont études comptables supérieures (DECS), d'avocat (CAPA), d'expert-comptable, de 2 ^e cycle de notariat		4,2	14,9	40,5	20,7	10,5	9,2
Diplôme du 3 ^e cycle (DES, DEA, doctorat, dont doctorat en médecine, diplôme de chirurgien-dentiste, CAPES, CAPET, agrégation)		4,3	12,8	38,6	21,4	12,0	10,9
Diplôme de l'une des écoles suivantes : Centrale, École de l'Air, ENM, ESSEC, ENA, ENGREF, ENSAE 1 ^{er} div., Génie maritime, HEC, INA ("Agro"), Mines, Navale, ENS, Polytechnique, Ponts, Saint-Cyr, Sciences Po Paris, Sup-aéro, Télécom		2,2	11,3	48,5	21,8	9,8	6,4
Total		8,3	12,1	10,1	14,0	15,0	40,6

Note : Parmi les sans-diplôme, 59,3 % sont des enfants d'ouvriers ; parmi les diplômés des grandes écoles « de premier rang », 48,5 % sont des enfants de cadres.
Source : Enquêtes Emploi (1969-2000), enquêtes obtenues auprès du LASMAS-IDL/IRESCO.

6. Table d'homogamie

En % en ligne		Agricultrice	Indépendante	Cadre	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Sans profession*	Total
Génération 1920-25									
CSP conjointe	CSP conjoint								
Agriculteur		78,7	3,5	0,2	1,1	3,8	2,3	10,3	100,0
Indépendant		2,7	41,8	2,4	6,4	22,5	9,1	15,1	100,0
Cadre		0,7	4,3	11,5	22,1	31,5	5,3	24,6	100,0
Profession intermédiaire		1,7	5,8	2,3	18,0	37,9	16,5	17,7	100,0
Employé		2,6	4,1	0,9	8,4	45,7	17,8	20,4	100,0
Ouvrier		3,9	3,5	0,5	3,3	36,6	31,0	21,2	100,0
Sans profession		6,3	3,6	1,1	7,8	23,3	11,3	46,6	100,0
Total		12,5	8,4	2,3	8,8	31,2	17,6	19,1	100,0
Génération 1950-55									
CSP conjointe	CSP conjoint								
Agriculteur		51,4	1,9	1,6	10,2	22,9	7,5	4,6	100,0
Indépendant		0,5	28,3	4,3	13,1	37,6	9,9	6,2	100,0
Cadre		0,2	2,5	24,3	33,9	31,5	2,9	4,7	100,0
Profession intermédiaire		0,3	2,5	5,2	27,5	49,6	11,3	3,6	100,0
Employé		0,4	2,1	2,0	14,5	61,0	14,2	5,8	100,0
Ouvrier		0,6	1,6	0,7	7,5	48,1	30,4	11,0	100,0
Sans profession		1,6	4,2	4,2	17,4	37,4	19,1	16,2	100,0
Total		2,3	4,7	6,0	17,6	45,1	17,1	7,1	100,0

* Personnes n'ayant jamais eu d'activité professionnelle à la date de l'enquête. Source : Enquêtes Emploi (1969-2000), enquêtes obtenues auprès du LASMAS-IDL/IRESCO.

Que la question de cette faible porosité des classes soit géographique, culturelle, liée à l'université comme lieu de rencontre, ou résulte de stratégies matrimoniales qui relativisent le mythe de l'amour comme pure liberté, ou quelle que soit l'approche, ce différentiel ne peut provenir que d'une chose : l'imperméabilité des classes qui, si elle est un peu moindre qu'au début du siècle, reste pourtant un phénomène central, premier. Le fait que les dés soient pipés à la naissance est plus qu'une impression.

Surtout, l'analyse des courbes d'évolution des différents *odds ratios* qui mesurent ces inégalités relatives des chances montre que des générations nées en 1915 à celles nées en 1950, une dynamique d'égalisation était en cours, qui cesse, voire s'inverse dans un certain nombre de cas, à partir des cohortes nées en 1955. Cette réduction passée des inégalités doit elle-même être relativisée : il s'agissait du passage d'une perméabilité extrêmement faible des classes sociales à une étanchéité vraiment forte. L'égalité des chances à la naissance est vraiment loin d'être acquise. De plus, la dynamique des nouvelles générations, nées après 1950, pourrait être porteuse d'un durcissement des structures de classes : en termes d'*identité temporelle*, les classes sociales, en France, sont loin d'être abolies.

Fragmentations

Une idée centrale de la théorie de la fin des classes sociales, l'idée de fragmentation, est fondée sur l'hypothèse d'un mouvement de fond, double, touchant simultanément la sphère objective et la sphère subjective, agissant sur les sociétés contemporaines pour produire un éclatement de l'homogénéité des classes sociales :

— une fragmentation économique est produite par les nouvelles tendances propres au monde productif : la précarisation, l'exigence de flexibilité, la sortie du salariat taylorien marqué par un emploi stable encadré par des grilles de rémunération prédictibles, les formes de rémunération post-salariales telles que les *stock-options*, produisent une fragmentation des situations économiques au sein des anciennes classes sociales ;

— une fragmentation symbolique émerge, du fait de la multiplication des formes d'appartenances susceptibles de s'exprimer dans la société « post-moderne »²², au bout de quoi l'identité de classe se délèterait

22. Il est à peu près impossible de trouver dans la production sociologique contemporaine une définition universellement acceptée de la « post-modernité ». Pour autant, une définition intéressante produite par Göran Therborn (1995) est issue d'une volonté d'opposer cette période historique à la « Modernité », définie comme un mouvement collectif perpétuel orienté vers le dépassement du présent par des projets à vocation universaliste construits en vue de l'édification d'un monde meilleur, les moyens de ce dépassement pouvant être trouvés alternativement dans la technologie, l'accumulation capitaliste, le socialisme, la social-démocratie, etc. La post-modernité serait ainsi le renoncement assumé à un au-delà ou à un prolongement ultérieur, le soupçon face aux projets collectifs, la dénonciation des idéologies susceptibles de les sous-tendre, une valorisation de l'impermanence, de l'individu singulier, la reconnaissance

devant d'autres modes de différenciation et de conflits, fondés sur des enjeux symboliques, d'ordre religieux ou culturel, de genre, de génération, régionaliste, ethnique ou d'orientation sexuelle ; cette multiplication des conflits agit au sein même des différentes classes, dissolvant les anciennes allégeances sociales et induisant ainsi une tendance à la fragmentation des structures de naguère, c'est-à-dire une diversification radicale des situations vécues par les individus vivant dans une classe sociale donnée.

Ces deux hypothèses sur la fragmentation ont des chances de se renforcer l'une l'autre, puisqu'en d'autres termes, l'éclatement du conflit central naguère porté par l'exploitation et fondé sur les rapports de domination économique ferait place maintenant à une multitude de micro-conflits fondés sur la valorisation symbolique, culturelle et identitaire, où la question des hiérarchies devient assez secondaire, la lutte contre les inégalités laissant place à des combats pour la reconnaissance des spécificités et le droit à la différence. On passe ainsi d'une structure de classe économique à une structure d'appartenances symboliques. Les nouvelles apparences étant transversales aux classes, elles impliquent des jeux d'alliance et d'opposition menant à la délitescence des frontières de classes et à la fragmentation du noyau central des différentes classes sociales (Pakulski et Waters, 1996) : en tant que prolétaire ou que bourgeois, les intérêts et les comportements devraient être tels, mais en tant que femme ou qu'homme, que Berrichon ou que Parisien, qu'hétéro ou homosexuel, que fumeur ou non, ils sont en réalité différents.

Ces fragmentations pourraient avoir deux formes. D'une part, la fragmentation économique et objective exigerait que les anciennes catégories sociales issues du taylorisme éclatent ou perdent de leur pertinence en terme de description des différences sociales. D'autre part, pour ce qui concerne la fragmentation symbolique et subjective, il conviendrait de trouver des modes d'appartenance annulant ou annihilant les solidarités de classes ; cette deuxième question, particulièrement complexe lorsqu'elle est abordée dans sa plus grande généralité (Dubet et Martucelli, 1998), sera évoquée dans une version plus réduite dans la partie suivante, portant sur la question de la conscience de classe. L'idée de fragmentation économique, quant à elle, va de pair avec celle d'une moindre prévisibilité des comportements en fonction des classes sociales : naguère, la classe assignait une situation et un destin, et, aujourd'hui, les marges d'incertitudes s'accroissent. Dans une représentation plus technique, la fin des classes sociales correspondrait à la croissance de la *variance* intra-classes (plus de diversité dans chacune d'elles) et au déclin de la variance inter-classes (moins de déterminisme par chacune d'entre elles) : des classes de plus en plus hétérogènes en interne et de plus en plus semblables entre elles en moyenne.

relativiste du particulier voire de la multiplication des particularismes communautaires. Dans une version extrême, la post-modernité peut revendiquer un besoin tribal et dionysiaque de fusion dans le grand tout comme renoncement par le haut à la singularité individuelle, ce qui serait un mode d'aboutissement du post-rationalisme.

Il est important de prendre en considération les deux critères simultanément, sous peine de sérieuses mésinterprétations. La société de classes capitaliste du XIX^e siècle était marquée par des inégalités inter-classes déterminantes, mais en même temps par des inégalités intra-classes importantes, dans un contexte où les conditions de la classe ouvrière n'étaient pas plus homogènes que celles de la bourgeoisie (du mineur de fond à l'ouvrier professionnel dans la construction navale, du valet de ferme payé en nature au majordome, du campagnon en ascension à l'ouvrier accidenté). L'émergence de la société salariale a consisté non seulement à réduire les écarts inter-classes (entre les catégories socio-professionnelles), mais aussi à maîtriser la variance intra-classe par un revenu minimum et des grilles définies, mais aussi en diminuant l'importance de l'accumulation patrimoniale, naguère essentielle pour les vieux jours. Aujourd'hui encore, la répartition du patrimoine met en évidence de forts écarts au sein d'une même classe, sans qu'il dissolve pour autant les contours des classes, simplement parce que les écarts en termes de patrimoine moyen sont très supérieurs à ceux en termes de revenu ou de salaire (voir *supra*). Il est donc essentiel de considérer les deux facettes : à elle seule, la croissance de la variance intra-classe peut aussi bien signifier la dissolution d'un système de classe que l'exacerbation des inégalités. De cette façon, par exemple, l'idée d'une dissolution de la classe ouvrière entre une fraction d'*insiders* privilégiés du fait qu'ils ont encore un emploi, et une fraction d'*outsiders* considérés comme inemployables, n'est pas, en toute logique, un argument sérieux pour remettre en cause l'idée de classes sociales : la multiplication des *outsiders* pourrait signifier bien au contraire les difficultés croissantes auxquelles se confronte la classe ouvrière ; de même, la possibilité de « sortie par le haut » du salariat par les salariés de direction, *via* des modes de rémunérations non-standards tels que les *stock-options* ne suffit pas, bien au contraire, à affirmer l'explosion du salariat supérieur. La croissance de la variance intra-classe pourrait confronter à d'autres difficultés : l'écart croissant au sein de chaque catégorie pourrait soulever le sentiment d'injustice, l'envie et l'incompréhension de ceux qui voient s'élever le revenu de voisins en tous points semblables.

Sous ces différentes restrictions et mises en garde, est-il possible de trouver quelques signes empiriques d'une telle fragmentation ? D'une part, ce que nous avons vu avec la mobilité intergénérationnelle et l'accès aux diplômes les plus valorisés laisse dubitatif quant à un éventuel éclatement interne des différentes classes sociales : au sein de la classe ouvrière, la proportion de ceux bénéficiant d'une ascension sociale ne s'accroît qu'à peine par rapport au passé, et les enfants déçus de la bourgeoisie ne se multiplient pas, laquelle se crisperait plutôt sur l'accès de sa progéniture aux grandes écoles de premier rang. Ce résultat ne va pas de pair avec une idée de croissance importante de la variance intra-classe et de la diminution radicale des écarts inter-classes : la permanence des écarts s'accompagne de la faiblesse pérenne des effectifs des

enfants des classes populaires promus dans les catégories supérieures. D'autre part, ici encore, la consommation peut apparaître comme un bon révélateur des difficultés à établir des idées simples auxquelles les théories rapides se confrontent. Si l'on se représente la courbe de répartition des coefficients budgétaires de 109 postes de consommation en 1995, la donnée des 16 postes budgétaires les plus clivants permettent d'en inférer avec seulement 1 chance sur 5 d'erreur l'appartenance d'un ménage à la catégorie ouvrier ou cadre (Chauvel, 1999a) ; la même expérience produite sur les mêmes postes 10 ans plus tôt, en 1985, produit des résultats semblables. Il n'existe ni rapprochement significatif en moyenne, ni croissance de la variance intra-classe univoque.

Lorsque l'on procède plus finement, poste par poste, un paradoxe intéressant est observé : l'écart entre classes sociales se creuse significativement lorsque la variance intra-classe s'accroît de façon univoque (c'est le cas pour le tabac — de plus en plus surconsommé dans les ménages ouvriers —, pour les dons à d'autres ménages et pour les vacances — consommations de plus en plus distinctives), et, au contraire, lorsque les ouvriers et les cadres convergent significativement, la variance intra-classe diminue aussi (frais d'avions et bateaux, dépenses de gaz, repas dans des restaurants, chauffage collectif). Pour le premier type de postes, inégalités entre classes et inégalités au sein des classes se cumulent l'une l'autre ; dans le second, le rapprochement des classes va de pair avec une homogénéité croissante au sein des classes. Dans aucun de ces cas, la classe sociale n'apparaît comme un déterminant vraiment déclinant des comportements.

Effets propres et causalité

Un autre argument fréquemment mobilisé en sciences sociales est le fait que l'« effet propre », « toutes choses égales par ailleurs », de la variable CSP serait nul, ou faible, et donc déclinant, en émettant l'hypothèse que cet effet aurait été substantiel, naguère, à l'époque où les classes existaient. Cet argument va aussi dans le sens d'une fragmentation des classes sociales, d'une façon plus subtile peut-être. Cette hypothèse est à peu près inséparable des méthodes économétriques (régressions logistiques, analyses de la variance) qui servent à en rendre la démarche opératoire. Ces méthodes de la statistique inférentielle consistent à tenter de séparer l'impact spécifique (appelé « effet propre ») de chaque variable explicative (par exemple, le revenu, le département, l'âge, le diplôme, la taille de la commune de résidence, etc. et bien sûr la CSP), une fois tenu compte de toutes les autres variables explicatives, sur une variable à expliquer (comportement culturel, électoral, de consommation, etc.). L'« effet propre » d'une variable explicative donnée (de la CSP, par exemple) consiste donc en l'écart de comportement dont rend compte

cette variable, une fois tenu compte des effets propres des autres variables explicatives. On utilisera de plus l'expression « toutes choses égales par ailleurs » lorsque l'on jugera que l'ensemble des variables explicatives prises en compte permet de prendre en considération les différentes causes potentielles susceptibles de jouer sur la variable à expliquer. L'idée sous-jacente est que chaque individu est porteur de caractéristiques qui, chacune séparément, influent en un sens ou l'autre sur le comportement ; l'action de l'individu est par conséquent la résultante de différentes forces induites par des causes fragmentaires repérables par ces caractéristiques. Or, pour reprendre le mot de François Héran, dans les scènes de la vie courante et dans la société concrète, les individus et les groupes sociaux ne se présentent pas toutes choses égales par ailleurs, mais bien toutes choses inégales ensemble et simultanément.

Depuis très longtemps, cette démarche fait l'objet de fortes suspicions, dont la première fut émise par Simiand pour qui cet exercice statistique pourrait être une construction intellectuelle problématique : elle pourrait revenir sinon à chercher des chameaux au Groenland ou des rennes au Sahara (Passeron, 1991, p.128), en tous cas amener à prêter des caractéristiques identiques à des catégories sociales éventuellement bien distinctes, à imaginer la Lozère pleine de cadres et la ville de Paris peuplée d'agriculteurs. Dans le cas de l'analyse des classes sociales, la démarche revient à comparer le comportement de cadres et d'ouvriers, théoriquement dotés d'un même diplôme, revenu, patrimoine, etc. Pour autant, le point le plus délicat est que les interprètes de ces méthodes insufflent souvent dans la présentation de leurs résultats une idée causale : l'effet propre de la variable « âge », « revenu », « diplôme » est présenté non comme un résultat descriptif susceptible de laisser la place à des alternatives, mais comme la mise en évidence d'un pouvoir causal, propre à la variable explicative, agissant sur le comportement analysé. On sait que corrélation ne veut pas dire causalité, mais ici, puisque le « toutes choses égales d'ailleurs » laisse augurer que toutes les autres sources de causalité sont contrôlées, la tentation de faire ce saut interprétatif est fort. Il invite dès lors les chercheurs à parler non pas d'« effet propre » — terme en usage dans la littérature, où le qualificatif « propre » a trait à la propriété et non à la propreté —, mais d'effet « pur » — l'analyse descriptive étant de connotation impure —, ou « vrai » — le reste n'étant qu'illusion. Nous sommes dès lors face à des problèmes insolubles : poser un ordre de causalité oblige à penser les processus à l'œuvre, ce qui devient essentiel dès que l'on se pose la question du devenir des classes sociales.

Le plus souvent, le résultat de ces méthodes est que, une fois contrôlés le diplôme et le revenu, le « pouvoir explicatif » de la CSP est souvent faible, voire nul, surtout lorsque l'on utilise le code condensé des CSP, celui à un seul chiffre. Cela revient à dire que les comportements des ouvriers et des employés sont ceux de salariés peu diplômés et mal

rémunérés, les cadres ayant quant à eux le comportement de personnes aisées et instruites : la CSP serait ainsi, au mieux, intéressante d'un point de vue descriptif, mais sans réelle influence causale spécifique, alors que le revenu et le diplôme apparaîtraient comme les seules causes agissantes. La difficulté d'une telle interprétation est que, si l'on parle de causalité, il convient alors d'en suivre réellement le processus, dans l'ordre spécifique aux situations et contextes sociologiques étudiés. Pour déstabiliser l'interprétation en termes d'effets « vrais », il convient dès lors de se poser la question de la source des revenus, autrement dit, de la profession : est-ce le salaire confortable qui fait le cadre, ou le travail de cadre qui offre un revenu confortable (lorsqu'il est comparé à la moyenne de la population) ? L'ordre des causes paraît dès lors assez mystérieux. La profession quant à elle résulte certes d'un niveau de diplôme, mais ce dernier est sous forte influence de la profession des parents, comme nous l'avons vu. La décomposition des effets propres confronte donc à des difficultés importantes non seulement lorsque les variables sont colinéaires ou fortement liées les unes aux autres, mais aussi lorsque le processus en jeu est plus complexe qu'un simple exercice de stimulus-réponse où l'ensemble des variables causales sont sur un même plan chronologique. Lorsque des processus causaux de long terme au long de la vie des individus et *a fortiori* des processus historiques propres à l'existence des collectivités sont en jeu, cette complexité, qui est bien celle des classes sociales, ne peut être soluble par un simple modèle d'extraction d'effets propres.

Classes sociales sans conscience

L'ensemble de ces analyses montre l'existence d'inégalités sociales structurées d'une forte intensité. Si certains critères mettent en évidence un recul de la réalité des classes, soit dans la période 1965-1980, soit pour les générations de l'entre-deux-guerres jusqu'aux premières générations du *baby boom*, nous assistons depuis lors à une pause, voire à un regain de certaines inégalités. Le passage de la croissance rapide à la stagnation (ou *croissance molle*) a eu, en soi, un impact inégalitaire : la croissance permet de projeter un rattrapage à l'horizon de la vie ou d'une génération à l'autre, alors que la stagnation offre une vision d'immobilité. La croissance ouvre la possibilité d'une égalisation dynamique qui pourrait engendrer des anticipations favorables de promotion et une mobilité subjective : avec 4 % de croissance annuelle du revenu des ménages, la classe ouvrière a de bonnes raisons de se projeter dans le mode de vie et donc d'identifier une partie de ses intérêts à ceux des nouvelles classes moyennes salariées ; à 1 %, le sort des classes populaires se referme sur le présent.

Un certain nombre d'arguments permet donc de parler de maintien, voire de retour, des classes sociales. Pour autant, dans ce diagnostic, un élément demeure manquant : celui concernant les *identités collectives*, autrement dit la conscience de classe. Cette dimension est certainement difficile à aborder, le propre des rapports sociaux subjectifs étant de se dérober à une simple objectivation. L'identité collective telle que l'on pourrait la définir se révèle à tout un ensemble de critères : le sentiment d'appartenir à une classe sociale, la mobilisation animée par des syndicats spécifiques, l'unité d'action politique au travers de partis structurés sont, sans aucun doute, les points centraux de l'analyse. Il est indubitable qu'entre 1949, où 40 % des salariés étaient syndiqués et aujourd'hui, où ils ne sont plus que 10 %, une perte de mobilisation est évidente. Au long des Trente glorieuses, le PCF a représenté de 20 à 25 % des votes, contribuant à un activation permanente de la classe ouvrière. A 30 ans de distance, tout cela évoque un monde englouti. Pour autant, il est difficile de dire que le vote cesse de discriminer socialement les différentes classes sociales. D'abord, le non-vote est devenu un élément central du comportement électoral populaire (Héran, 1997) ; ensuite, si l'on suit les travaux de politologues du CEVIPOF (Centre d'études de la vie politique française), l'ajout du vote FN à celui du vote PCF permet, tout au long des années 1980 et 1990, de discriminer clairement un vote « bourgeois » (gauche et droite « centristes »²³) et un vote populaire (plus critique, voire radical ou porté aux extrêmes), et ce aussi bien que naguère (Boy et Mayer, 1997) ; enfin, un certain nombre de confrontations électorales ont donné lieu à des clivages extrêmement clairs, comme pour le « oui » au référendum sur le traité de Maastricht, qui dépassait 70 % chez les cadres et n'atteignait pas 35 % chez les ouvriers. L'homogénéisation parfaite du comportement politique des classes sociales est loin d'être atteinte.

L'indicateur le plus difficile à interpréter concerne le « sentiment d'appartenance à une classe sociale », tel que les sondages de l'IFOP et de la SOFRES nous le restituent. La difficulté est notamment d'ordre méthodologique : comment interpréter une telle réponse à une question fermée, sortie de tout contexte ? Guy Michelat et Michel Simon (1996) ont reconstitué une série intéressante, qui montre que ce sentiment, même s'il a diminué, reste depuis 30 ans dans une fourchette assez étroite (57 à 68 %), marqué par des évolutions peu linéaires. Plus intéressante est l'expansion de ceux qui se sentent membres de la « classe moyenne », dont le pourcentage croît alors que décline celui de la population se

23. Il est difficile de trouver le terme au-dessus de toute critique pour qualifier cet ensemble de partis qui, dans le spectre politique, vont du Parti Socialiste au RPR : « centriste » pourrait être trop réducteur ; « à vocation gouvernementale » pose difficulté, puisque le Parti Communiste a accédé au gouvernement, même si c'était en position minoritaire. Ces partis sont plutôt définis comme étant potentiellement au centre d'une coalition gouvernementale, les autres pouvant figurer comme une force d'appoint. Au cours des 30 dernières années, ces partis « centristes » se sont toujours caractérisés par leur soutien à une économie sociale de marché compatible avec la construction européenne.

sentant appartenir à la classe ouvrière. La population ressentant une appartenance à la bourgeoisie devient quant à elle de plus en plus ultra-minoritaire, les milieux aisés se réappropriant l'image d'une classe moyenne à peine supérieure. Plus subtilement, les réponses « autres » se sont multipliées. Que recouvrent de telles réponses ? On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit notamment de ceux qui, s'ils avaient disposé d'une plus large palette de réponses, auraient déclaré des positions telles que « les petits », « le peuple », voire « les exclus », « les pauvres » et de nombreuses autres situations que la « classe ouvrière » ne représente pas.

6. Population ayant le sentiment d'appartenir à une classe sociale



Source : IFOP en 1966 et SOFRES de 1976 à 1994 (Michelat et Simon, 1996) présenté dans Dirn (1998).

Le marxisme, qui a été une théorie structurante des comportements politiques au long des décennies de l'après deuxième guerre mondiale, a perdu, clairement, de sa prégnance. Néanmoins, l'homogénéisation qui a été observée à la fin des Trente glorieuses ne semble pas non plus s'être prolongée aussi clairement que l'on ne l'aurait attendu, et le projet d'une égalisation des conditions, horizon dynamique de la fin des années de croissance, s'est interrompu, non sans laisser au sein d'une partie de la population une certaine nostalgie. Surtout, une conscience sociale forte demeure, vis-à-vis de quoi les hypothèses d'indifférenciation et de fragmentation politiques posent problème. Pour autant, il n'existe pas de mots sur la place publique, et certainement pas dans le discours actuel des partis, pour exprimer les besoins sociaux correspondant à ces positions sociales situées à l'intermédiaire entre une classe ouvrière incluse et une pauvreté marginalisée. Les sondages d'opinion sont ainsi

dans l'incapacité de repérer que la « classe ouvrière » n'est plus la seule composante des « classes populaires », syntagme qui semble par défaut le terme le plus envisageable. Les membres de cette classe, faute d'entendre et de trouver un mot qui puisse leur convenir, se présentent eux-mêmes comme membres de la classe des « petits » ou des « exclus ».

Les « classes populaires » que mentionne Lionel Jospin dans sa représentation d'une société française où il reste à faire émerger une nouvelle alliance des classes, sont une construction politique assez originale dans le contexte partisan actuel. Le discours dominant reste quant à lui orienté vers la reconnaissance de l'individu (ou du sujet), fondé sur la valorisation de l'autonomie et de la créativité personnelle, et sur l'idée générale que les rapports sociaux autoritaires et conflictuels d'antan ont laissé place à une négociation interindividuelle permanente et plus harmonieuse. Ce discours tend à réfuter l'intérêt collectif, généralement accusé d'être une utopie irréaliste, dont la mise en œuvre est viciée à la source par des « passagers clandestins », profitant indûment d'une sphère publique assimilée à un pourvoyeur malsain d'assistanat. Dans cette perspective, la reconnaissance de l'idée de classe sociale présente le risque de mettre à mal la construction intellectuelle sous-jacente selon laquelle les conflits d'intérêts collectifs n'existent pas.

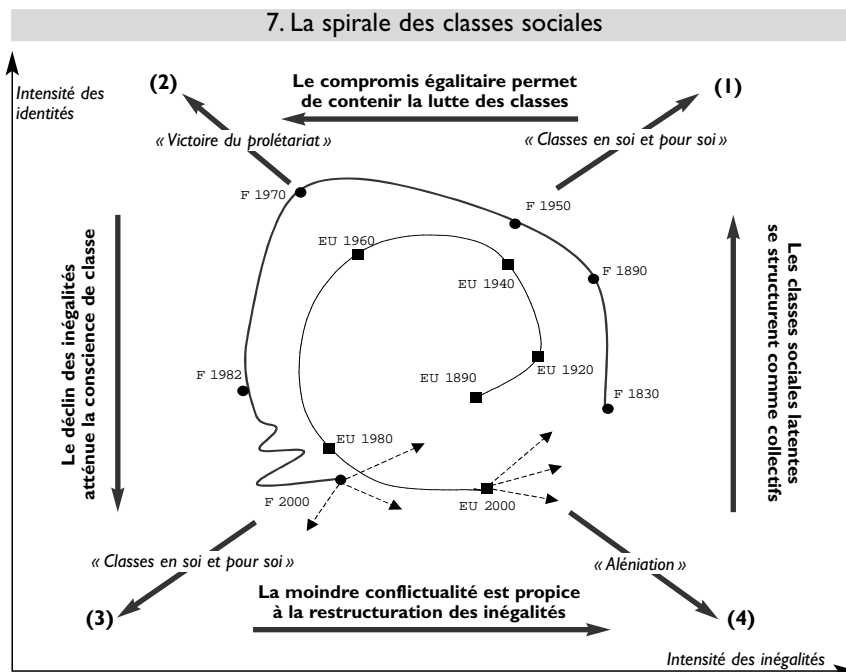
La difficulté est bien sûr que, faute d'en diffuser les moyens à tous et à toutes les catégories de la population, la valorisation de cette autonomie ne peut que favoriser ceux qui disposent déjà de toutes les ressources pour en jouir, de par leur position héritée dans la structure sociale. En procédant ainsi, un tel discours pourrait être pervers : ce message ne laisse rien à ceux qui n'ont pas reçu les moyens de cette autonomie et de cette créativité, pas même la possibilité de dénoncer leur sort. Il s'ensuit des injonctions contradictoires déstabilisatrices, pour ceux qui doivent subir les coûts de la liberté sans les moyens, d'où une certaine forme de *dyssocialisation* dont les premières victimes sont les jeunes des classes populaires et moyennes ne bénéficiant pas d'une dynamique d'ascension sociale. Cette *dyssocialisation* est le fait d'une préparation à l'entrée dans la vie marquée par l'inculcation de valeurs et la perception d'injonctions en contradiction avec la réalité qui est donnée à vivre. Le discours social qui leur est alors tenu est profondément déstabilisant pour les perdants du jeu social, en leur ôtant jusqu'à l'innocence face à un sort qu'ils n'ont pas pu choisir. Il accrédite en réalité l'idée que, dans notre monde d'égalité des chances et d'abondance des moyens disponibles pour l'acquisition de l'autonomie, loin d'être les victimes de configurations sociales adverses, ils sont en fait leurs propres bourreaux, responsables de leur déroute sociale, ou à défaut des faibles d'esprit.

D'une certaine façon, le discours porteur de l'idée que nous vivons dans une société sans classe, outre le fait qu'il retire aux plus démunis tout lieu positif d'appartenance collective, produit la déstabilisation des constructions de classe qui avaient marqué le milieu du XX^e siècle : en

retirant aux exclus de l'individualisation valorisée (qui semble rester une valeur sélective pour membres des classes aisées) la capacité d'exprimer leur expérience collective, il renvoie les perdants du jeu social à l'intériorisation de leur propre échec. Il disqualifie ainsi les membres des classes populaires pour en faire les acteurs de leur singulière médiocrité.

La spirale historique des classes sociales

Le constat majeur auquel nous parvenons à l'issue de ce panorama est le suivant : la théorie de la fin des classes sociales s'est le plus souvent fondée sur le constat de l'effondrement de la conscience de classes (ou de leur *identité collective*) pour en inférer la disparition des inégalités objectives qui la sous-tend, *alors que ces deux dimensions sont sinon indépendantes l'une de l'autre, en tout cas liées d'une façon non mécanique*. Une autre erreur manifeste de la théorie de la fin des classes est de croire en la linéarité de l'histoire sociale : parce qu'une tendance a été vraie lors des Trente glorieuses, beaucoup pensent qu'elle doit se prolonger encore 30 ans après, au même rythme. Il s'agit là d'une des plus grandes sources d'erreurs dans les diagnostics sociologiques. L'histoire du XX^e siècle est celle des fluctuations respectives de la facette objective (les inégalités structurées) et subjective (les identités collectives) des classes sociales.



Note : les points figurent la France et les États-Unis à différentes dates. Les positions sont relatives et restituent l'idée de dynamiques générales de différentes périodes.

Pour sortir de cette vision, une lecture du long terme, fondée sur l'analyse des évolutions les plus fortes et en négligeant les aspérités du court terme, pourrait être la suivante. On peut représenter horizontalement l'intensité des inégalités et verticalement celle des identités. Plus une société se trouve à droite, plus elle correspond à une structure inégalitaire, et plus elle est en haut, plus elle correspond à une forte identité collective des classes sociales. Directionnellement, nous avons ainsi quatre types repérables. En haut à droite, nous avons une situation marquée par des inégalités fortes, mobilisées par une conscience de classe marquée : on est en présence d'un système de classes « en soi et pour soi ». En haut à gauche, les inégalités sont faibles, mais la conscience de classe forte ; on peut faire l'hypothèse que cette situation ne peut se constituer sans une histoire préalable de revendications abouties. En bas à droite, c'est la situation inverse, où les inégalités font exister des conditions de classes fortement opposées, sans que la conscience de ces classes n'existe ; il s'agit typiquement d'une situation d'aliénation du prolétariat. En bas à gauche, il s'agit plutôt (directionnellement et à la limite) de la situation d'une société sans classe : sans inégalité ni identité.

Chacun de ces pôles pourrait être instable, à des degrés divers, pour des raisons ayant trait à la logique des configurations. D'une façon générale, cette instabilité provient du fait que les sphères objectives et subjectives, celle de la réalité des inégalités et celle de leurs représentations, sont souvent en décalage temporel. La situation de classes en lutte **(1)** est conflictuelle et confronte au risque d'une conflagration sociale, sauf à trouver une autre issue négociée avec la diminution des inégalités économiques **(2)**. Sans parler d'une égalisation parfaite des conditions, dont on n'a jamais vu d'exemple empirique, cette situation d'égalisation plus ou moins intense peut s'obtenir de deux façons, soit par la victoire politique du prolétariat, soit en faisant en sorte que la bourgeoisie « lâche du lest », objectif premier des compromis de la social-démocratie. A partir de la position **(1)**, l'issue **(4)** par la perte de la conscience de classe ne paraît pas très vraisemblable, puisque, face à des inégalités intolérables, les identités de classe doivent en toute logique se reconstituer — mais la question est bien celle-ci : comment les sociétés inégalitaires arrivent-elles à tolérer leurs inégalités (voir Chauvel, 1995) ? L'égalisation des conditions objectives qui caractérise le passage de **(1)** à **(2)** est de nature à dissoudre la conscience de classe et à amoindrir la force des identités qui s'étaient constituées à des stades antérieurs de l'histoire sociale, d'où un passage ultérieur à la position **(3)** ; rester au point **(2)** exigerait en définitive une socialisation difficile à entretenir éternellement (surtout si les conditions sont très égalisées) : comment convaincre les nouvelles générations d'une identité collective et de conflits qui n'ont plus rien d'évident objectivement, sauf à rejouer éternellement les mêmes commémorations officielles et les mêmes vieux mythes ?

A cet instant, la difficulté est que l'égalisation des conditions n'est pas nécessairement parfaite : même si les écarts de revenus sont de 1 à 3 et non plus de 1 à 6, il reste un « dessous » et un « dessus » de la société. Les privilégiés (ceux qui demeurent, car il en reste) ont intérêt à revenir à la situation d'écarts importants²⁴. L'argument selon lequel plus d'inégalité est propice à la motivation par des incitations plus fortes à l'effort, et qu'un large secteur socialisé est inefficace, peut avoir une influence certaine. Les intérêts sous-jacents pourraient trouver des soutiens et des relais, surtout si, en définitive, les privatisations qui pourraient en résulter sont destinées à bénéficier à ceux qui en prennent la décision (ouverture du capital aux salariés de direction, dénationalisations au profit des décideurs en place, *stock-options* défiscalisés, dans un contexte de baisse des tranches supérieures d'imposition). Sauf dans un pays marqué par un fort civisme et un rapport particulier à la responsabilité politique, la tentation d'aller vers plus d'inégalités pourrait être forte, à laquelle aucune identité conflictuelle de classe ne saurait s'opposer, d'où un glissement probable vers (4), correspondant à la reconstitution d'un système objectif de classes, sans conscience de classes. Cette configuration n'est pas non plus un point d'arrivée ultime : les victimes du nouveau partage sont appelées tôt ou tard à prendre conscience de l'injustice du sort qui leur est fait.

Si nous considérons par exemple la France (F) et les États-Unis (EU) au cours du (ou des) siècle(s) passé(s), l'impression est qu'une partie de la boucle a été parcourue. Il est possible de partir du cas de la France préindustrielle de 1830, marquée par des inégalités économiques très fortes, mais où l'identité du prolétariat est encore loin d'être constituée. La suite du siècle fut bien la montée en puissance de cette identité ouvrière et l'entrée dans le jeu politique du marxisme. A partir des Trente glorieuses et de l'édification d'un système social-démocrate, les inégalités ont été fortement régulées, sans que la conscience de classe ne se soit dissoute pour autant. En définitive, il faut attendre le ralentissement économique des années 1970 et 1980 pour voir s'atténuer la conscience de classe, alors que les inégalités ont cessé de diminuer. Comme Ulysse et les siens repris par la tempête devant Ithaque, c'est là que s'éloigne le rêve de la société sans classes, parce que le discours égalitariste perd de ses soutiens, et le discours inverse marque des points dans le débat public. La reconstitution d'inégalités plus fortes est alors en route.

24. Les réformes reaganiennes d'allègement de l'impôt sur le revenu et de coupure des dépenses sociales, a permis au décile supérieur de s'enrichir de 25 % en 10 ans par rapport à la médiane, dans un contexte de croissance nulle du revenu par tête, les salariés les plus modestes ayant en effet « payé » pour un enrichissement des classes supérieures, sans croissance économique pour l'ensemble de la société (Fisher et al., 1996 ; Chauvel 2001). La lutte politique pour l'obtention de réformes économiques peut être de cette façon un moyen plus sûr de s'enrichir que l'implication dans un travail productif.

L'histoire américaine en est proche, mais avec quelques variantes. Le point de départ, tel que l'a décrit Adam Smith ou Werner Sombart, est celui d'un pays où les inégalités originelles ont été d'autant plus faibles que le travail y était rare et valorisé, alors que la terre n'y était pas d'avance possédée. La forte concentration qui a résulté de la croissance de la période 1880-1925, a donné lieu à une forte croissance des inégalités. La crise a suscité une brutale activation des identités de classe, face à quoi le *New Deal* (Roosevelt), la *New Frontier* (Kennedy) et la *Great Society* (Johnson) ont ouvert des politiques sociales redistributives inattendues dans un pays connu pour un anti-interventionnisme presque génétique, portés par un fort mouvement social et ouvrier. Cette parenthèse se clos apparemment dans les difficultés économiques et la fragmentation sociale des années 1970 puis du reaganisme, qui ont donné lieu à une réactivation des inégalités et la reconstitution d'une haute bourgeoisie possédante, dans un apparent consensus porté même par les victimes du nouveau compromis. La société française n'est pas parvenue à ce point, pour l'instant ; aurait-elle 20 ans de retard ? Il est vrai que des forces contradictoires tendent à la maintenir dans un moratoire plus ou moins durable.

Nous devons certainement dissocier le cas des États-Unis et de la France. Outre-Atlantique, la probable réactivation de la conscience de classe n'est pas encore repérable, et pourrait ne jamais se réaliser. La capacité d'éviction réciproque des classes sociales y est assez inédite, la haute-bourgeoisie y étant une *corridor-class*, en mesure de vivre chaque instant de son existence à l'écart des autres composantes de la société, comme dans un couloir réservé. Par ailleurs, faute d'une homogénéité ethnique de la composition de son prolétariat, la prise de conscience peut être difficile. Aujourd'hui, la culture populaire américaine n'est pas non plus politisée — la presse populaire ne pose pas d'interrogations sur ses intérêts collectifs, et les catégories populaires sont peu engagées dans une volonté réformatrice, lorsqu'elles ne sont pas conservatrices. Il s'agit bien là des conditions de l'aliénation. La contradiction entre les valeurs généralement prônées (égalité politique, liberté individuelle) et la réalité du vécu de la majorité (faible participation politique, limitation des moyens économiques nécessaire à l'usage de la liberté) dépend en effet d'une construction mentale collective peut-être plus précaire qu'il n'y paraît.

En France, la question est peut-être plus complexe : le mouvement d'une gauche de la gauche, en perte de vitesse dans les années 1980, mais réactivé depuis 1995, a toujours tenté de développer la conscience sociale et la conscience de classe d'une fraction modeste des classes moyennes tertiaires. Lorsque sera trouvée la synthèse entre les deux fractions des classes populaires que sont les ouvriers et les employés, ce discours de classe pourrait avoir un impact important. En attendant, des décennies peuvent aussi bien passer dans un contexte de réactivation de la pensée néo-conservatrice populaire, ou dans l'abstention électorale massive du peuple.

L'histoire nous apprend que les générations suivantes ont souvent en horreur les manquements, les errements, les réalisations et le bilan des générations précédentes, et l'individualisme atomisé — la parodie de système d'autonomie et de liberté dans laquelle vit la classe populaire des grands pays occidentaux — pourrait finir par se révéler sous son vrai jour : l'élément de dyssocialisation par lequel les inégalités se reconstituent sans que l'on ait à demander la justification de cette croissance des inégalités. Le problème est que la vénération de l'autonomie appelle à un diagnostic sur les *libertés réelles* dont jouissent effectivement les différents groupes constitutifs de la population. Ce diagnostic montre que beaucoup sont exclus de cet accès à l'autonomie réelle, et que cette exclusion a quelque chose à voir avec la notion de classes sociales. Lorsque le mythe de cette autonomie pour tous aura vécu, pour révéler la permanence d'inégalités structurées, d'autant plus violentes qu'elles sont situées hors du champ de la conscience, un retour des classes sociales dans le champ politique pourrait avoir lieu. En attendant, les classes sociales sont une réalité tangible, mais vidées par l'histoire récente de contenu subjectif, et posée hors des représentations collectives. Les rapports sociaux les plus violents sont souvent les plus silencieux, ceux devant lesquels il n'existe pas de représentations constituées ni de discours organisés. Les tendances des Trente glorieuses ont fait des classes sociales un objet sociologique dépassé, mais ces dernières décennies semblent leur redonner un contenu et des contours plus stables. Après une période de purgatoire, des objets démodés peuvent retrouver une jeunesse inattendue, ce dont nous pourrions juger dans quelques années.

Références bibliographiques

- ARON R., 1969 : *Les désillusions du progrès, essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calmann-Lévy.
- ATKINSON T., M. GLAUDE, L. OLIER et T. PIKETTY, 2001 : « Inégalités économiques », *Rapports du Conseil d'analyse économique*, n° 33.
- BIHR A. et R. PFEFFERKORN, 1995 : *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros.
- BOY D. et N. MAYER, 1997 : « Les 'variables lourdes' en sociologie électorale : état des controverses », *Enquête*, 01/06, n° 5, pp.109-122.
- BOURDIEU P., 1979 : *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit.
- CHAUVEL L., 1995 : « Inégalités singulières et plurielles : l'évolution de la courbe de répartition des revenus », *Revue de l'OFCE*, n° 55, pp. 211-240.

■ Louis Chauvel

- CHAUVEL L., 1997 : « Les inégalités au fil du temps : 1954-1994 », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n° 61, pp. 201-207.
- CHAUVEL L., 1998a : *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, PUF, Paris.
- CHAUVEL L., 1998b : « Le patrimoine des Français », *Futuribles*, n° 233, pp. 73-80.
- CHAUVEL L., 1999a : « Du pain et des vacances : la consommation des catégories socioprofessionnelles s'homogénéise-t-elle (encore) ? », *Revue française de sociologie*, LX, pp. 79-96.
- CHAUVEL L., 1999b : « Existe-t-il une structure sociale européenne ? », *Revue de l'OFCE*, 71, pp. 283-298.
- CHAUVEL L., 2001 : « Un nouvel âge de la société américaine ? Dynamiques et perspectives de la structure sociale aux États-Unis (1950-2000) », *Revue de l'OFCE*, n° 76, pp.7-51.
- CLARK T. N. et S. M. LIPSET, 1991 : « Are Social Classes Dying? », *International Sociology*, VI, pp. 397-410.
- DESROSIÈRES A. et L. THÉVENOT, 1988 : *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte.
- DIRN L., 1998 : *La société française en tendances, deux décennies de changement 1975-1995*, Paris, PUF.
- DUBET F. et D. MARTUCELLI, 1998 : *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil.
- ERIKSON R. et J.H. GOLDTHORPE, 1992 : *The Constant Flux. A study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press.
- FISCHER C., M. HOUT, S.R. LUCAS, M. SÁNCHEZ-JANKOWSKI, A. SWIDLER et K. VOSS, 1996 : *Inequality by Design: Cracking the Bell Curve Myth*, Princeton (NJ), Princeton University Press.
- FITOUSSI J.-P., 1995 : *Le débat interdit*, Paris, Arléa.
- FITOUSSI J.-P. et P. ROSANVALLON (dir.), 1996 : *Le nouvel âge des inégalités*, Paris, Le Seuil.
- FOUGÈRE D. et F. KRAMARTZ, 2001 : « La mobilité salariale en France de 1967 à 1999 », pp. 333-354, dans T. ATKINSON, M. GLAUDE, L. OLIER et T. PIKETTY, « Inégalités économiques », *Rapports du Conseil d'analyse économique*, n° 33.
- FOURASTIÉ J., 1979 : *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible*, Fayard, Paris.
- GOLDTHORPE J.H., D. LOCKWOOD, F. BECHHOFFER et J. PLATT, 1968-1969 : *The Affluent Worker*, Cambridge, Cambridge University Press (3 vol.).

- HALBWACHS M., 1905 : « Remarques sur la position du problème sociologique des classes », *Revue de métaphysique et de morale*, 13, pp. 890-905.
- HALBWACHS M., 1913 : *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Félix Alcan.
- HÉRAN F., 1997 : « Les intermittences du vote : un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *INSEE Première*, 546.
- MENDRAS H., 1988 : *La seconde révolution française : 1965-1984*, Paris, Gallimard.
- MICHELAT G. et M. SIMON, 1996 : « 1981-1995 : changements de société, changements d'opinion », in *SOFRES, L'Etat de l'opinion 1996*, Paris, Le Seuil.
- NISBET R., 1959 : « The Decline and Fall of Social Class », *Pacific Sociological Review*, 2(1), pp. 119-129.
- PAKULSKI J. et M. WATERS, 1996 : *The Death of Class*, London, Sage.
- PIKETTY T., 2001a : « Les inégalités dans le long terme », pp. 137-204, dans T. ATKINSON, M. GLAUDE, L. OLIER et T. PIKETTY, « Inégalités économiques », *Rapports du Conseil d'analyse économique*, n° 33.
- PIKETTY T., 2001b : *Les hauts revenus en France au XX^e siècle : inégalités et redistributions, 1901-1998*, Grasset, Paris.
- PASSERON J.-C., 1991 : *Le raisonnement sociologique, L'espace non-popperien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- SIMMEL G., 1981 (1896-1897) : *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.
- THERBORN G., 1995 : *European modernity and beyond*, Londres, Sage.
- THÉLOT C. et L.-A. VALLET, 2000 : « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Économie et Statistique*, n° 334, pp. 3-32.
- TODD E., 1995 : « Aux origines du malaise politique français. Les classes sociales et leur représentation », *Le Débat*, n° 83, p. 98-120.
- THOMPSON G., 1963 : *The making of the English working class*, Londres, V. Gollancz.
- VALLET L.-A., 1999 : « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie*, vol. 40, pp. 5-64.
- WRIGHT E.O., 1979 : *Class structure and income determination*, New York, Academic Press.
- WRIGHT E.O., 1985 : *Classes*, London, Verso.

